



Le média des af

IMMOBILIER

Logement : des mesures
d'urgence s'imposent

SPORT & BUSINESS

Le calme intérieur,
clé de la prise de risque

Dominique
FIÈVRE
DG du groupe Estille

Fabrice
PRÉAULT
Président
du groupe Estille

“ NOUS SOMMES DES
ENTREPRENEURS
SOCIAUX ”

Quand j'ai besoin de financer les panneaux photovoltaïques de mon entreprise, ma conseillère a le déclic.



**ENTRE VOUS
ET NOUS #ÇA MATCHE**

Ça matche = Ça marche. Offre soumise à conditions sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, Siège social : Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le N° 440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954. 02/2023.
Crédit Photo : Hadrien Irys Photographie.



ours

DIRECTION

Directeur de la publication

Guillaume LALAU

Directrice

Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION

redaction@informateurjudiciaire.fr

Rédactrice en chef

Nelly LAMBERT

Journalistes

Éric CABANAS, Alexandrine

DOUET, Marie LAUDOUAR,

Nicolas LE PORT

Secrétaire de rédaction

Gildas PASQUET

Ont participé à ce numéro

Sophie COMTE, Florence FALVY,

Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE

Directeur artistique

David PEYS

Maquettiste

Camille JUREK

Photographe (couverture)

Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES

[annonces-legales@](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)

informateurjudiciaire.fr

Responsable du service

annonces légales

Isabelle OLIVIER

Assistante de direction

Rozanne GENDRON

Assistante administrative

Lesline KOUITY

Responsable du développement

commercial

Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT

Rozanne GENDRON

abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ

Laëtitia BLANCHARD

02 40 47 00 28

Informateur Judiciaire

N° 7150

SAS au capital de 155 000 €

Siège Social : 15 Bd Guist' Hau

– CS 14226 – 44 042 NANTES

CEDEX 1

02 40 47 00 28

contact@informateurjudiciaire.fr

N° CPPAP : 0925179873-

ISSN0755768X- RCS Nantes 348

327 891

CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2 €

Abonnement 1 an

38 € (TVA incluse) magazine

numérique + site internet

63 € (TVA incluse) couplage

magazine numérique et papier

+ site internet

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire

Parution le Vendredi

Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression

Rotimpres : Pla de l'Estany

17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



sommaire

• N° 7150

• VENDREDI 2 JUIN

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Logement : « Des mesures d'urgence s'imposent »

Actualités

7. Numérique : effectifs et intentions d'embauche en hausse
10. Ils ont quitté le bureau pour l'atelier
14. Ruban Bleu à Saint-Nazaire : contre vents et marées
16. L'agenda des pros



VIE DES ENTREPRISES

17. Chambres des notaires, Cornet Vincent Ségurel, Élançité, Initiative Vendée Terres et Littoral, La Cabane

L'ENTRETIEN

20. Fabrice Préault et Dominique Fièvre, dirigeants du groupe Estille : « Nous sommes des entrepreneurs sociaux »

LE CERCLE DES EXPERTS

26. Lanceurs d'alerte en entreprise : comment faire d'une obligation un atout ?
28. Utilisation de l'image d'un tiers et promotion commerciale : quel encadrement juridique ?

SPORT & BUSINESS

30. Le calme intérieur, clé de la prise de risque

ENVIES, TABLES & CULTURE

34. Le Voyage à Nantes, les Feux de l'été...

36. VENTES AUX ENCHÈRES

37. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



LOGEMENT

« DES MESURES D'URGENCE S'IMPOSENT »

Pour le Nantais **Loïc Cantin**, à la barre de la Fédération nationale de l'immobilier depuis octobre dernier, la crise qui frappe le marché du logement **met en péril des entreprises** et va entraîner des **suppressions d'emplois**.

Propos recueillis par **Éric CABANAS**

On parle de bombe économique à propos de la crise immobilière : êtes-vous d'accord ?

Olivier Klein, ministre délégué à la ville et au logement, a qualifié la question du logement de future « bombe sociale ». Le Conseil national de la refondation (CNR) a rassemblé, dans des groupes de travail, deux cents acteurs du monde de l'immobilier qui ont planché pendant cinq mois pour remettre des propositions. Vingt d'entre elles ont été sélectionnées et devaient être remises le 9 mai et présentées comme mesures d'urgence à adopter pour répondre à la brutalité de la crise. La réunion a été annulée sans explication. Cela a provoqué une vraie colère. Nous avons été six signataires (la FFB, la Fnaim, la FPI, le Pôle habitat FFB, Procvivis et l'Unis) d'un courrier adressé au président de la République le 15 mai, pour lequel nous n'avons eu aucune réponse. C'est un manque de reconnaissance des corps intermédiaires et du monde associatif qui s'est mobilisé sur le sujet. La remise des propositions du CNR est prévue le 5 juin prochain, nous verrons l'étendue des propositions, mais nous nous attendons à peu de choses autre qu'un accommodement de dispositifs déjà existants. Les déclarations récentes de Gabriel Attal laissent présager qu'il y aura un rabotage des mesures fiscales.

Quel est votre constat ?

Nous avons un gros souci : aujourd'hui, ni le secteur locatif ni celui de l'accession n'est soutenu. Les promoteurs vont souffrir en premier. La commercialisation et la vente de leurs produits sont à l'arrêt, notamment à cause de la hausse des taux d'intérêt. Alors que la France est en panne de construction, a besoin de logements. Il n'y a pas de rotation du parc, car les ménages ne peuvent acheter, donc ils restent locataires. Nous arrivons sur

une période de mutations, avec des jeunes cadres et diplômés qui arrivent dans la vie professionnelle et nous n'avons pas de logements à leur proposer. Le parcours résidentiel est brisé et fragilisé. C'est en ce sens que c'est inquiétant. L'urgence est pour ceux qui ne peuvent accéder à la propriété. En 18 mois, nous avons perdu 25 % de nos capacités d'emprunt. C'est énorme.

Les prix baissent-ils ?

Pas dans le neuf car ils sont liés au coût de revient. Dans l'ancien, ils ont déjà commencé à baisser. Le marché de l'immobilier a une certaine inertie dans la nécessité de baisser les prix. Le temps va amener les vendeurs à entrevoir que c'est la seule solution. Nous avons annoncé 10 % de chute de transactions en 2023, soit 150 000 ventes perdues sur un total prévu de 950 000 à un million.

Quel est le moral dans les agences immobilières ?

Les bons professionnels s'en sortent. Nous avons déjà connu des crises. Nous avons des métiers complémentaires avec l'administration de biens et la gestion des copropriétés. La transaction n'est pas la seule activité mais nous commençons à voir, dans des grands réseaux de franchises, des structures fragilisées qui vont fermer la porte. Nous allons avoir de la casse et des fermetures d'agences. Nous sommes à près de 590 redressements judiciaires sur un effectif de 40 000 en une année.

Quels conseils donnez-vous aux professionnels ?

Il faut avoir un langage affirmé et convaincant, d'optimisme, nos marchés ont toujours connu des périodes de ce type. On a toujours su les surmonter, mais il faut les affronter. Je ne peux dire

que cela va se rétablir dans six mois. Les taux d'intérêt augmentent, ils peuvent atteindre 6 ou 8 %, on a connu une période similaire en 1973 avec la guerre du Kip-pour et des tensions internationales, on a fini avec des taux à 18,5 %. Aujourd'hui, nous avons des tensions internationales, une période d'inflation et une hausse du crédit. Les mêmes faits se répètent.

Oui, mais cette crise est conjoncturelle et structurelle !

Elle est structurelle car nous n'avons pas su organiser le marché tel qu'il aurait dû l'être. Nous avons pris des mesures successives de raccommodage de notre politique logement. Nous avons donc un marché très mal organisé. Et la crise conjoncturelle vient frapper avec brutalité l'ensemble du marché. Je pense qu'elle va être plus sévère que celle de 1992.

Et le constat que les collectivités sont de plus en plus enclines à la sobriété dans la construction ?

Sobriété, oui, mais elles ont aussi énormément de difficultés pour lancer les opérations. C'est très compliqué pour un promoteur aujourd'hui. On entend des députés et des ministres dire qu'il faut lutter contre la spéculation foncière. Mais il n'y a pas de spéculation foncière parce qu'il n'y a pas de foncier disponible. Les promoteurs démolissent des pavillons pour construire des immeubles. On n'est pas sur un foncier en abondance. Il y a une politique de conservatisme autour d'un dogme écologique qui est totalement contraire à l'intérêt des ménages et à leurs déplacements. Il faut construire car nous avons une population qui augmente et un nombre de ménages en croissance. C'est une réalité économique que beaucoup de maires ne veulent pas intégrer.

On nous a refusé la mise en œuvre d'évaluation des politiques publiques : il n'y a aucun outil malheureusement. L'intérêt général est de permettre à tous et à chacun d'avoir un toit. L'exclusion concerne aujourd'hui bien plus le logement que le travail. On a une société en pleine mutation : il faut changer complètement de paradigme du logement. Penser autrement. Or, c'est très lourd et très compliqué et il y a plein d'intérêts en jeu.

Et la crise sociale engendrée par la crise de la construction de logement ?

C'est une crise annoncée. Nous avons eu plusieurs avertissements, comme en 2009 avec la crise des subprimes, et après

on a vécu dans un certain confort avec des taux d'intérêts bas. Là c'est le coup de massue.

Quelle serait la priorité numéro un ?

Des mesures d'urgence s'imposent. Il faut soutenir la construction neuve, qui va être la première à souffrir. On va avoir des entreprises en danger et des suppressions d'emplois.



Loïc
Cantin

© D.R.

Pour les notaires, « la demande est là ! »

Jean-Charles Veyrac, président de
la Chambre des notaires de Loire-Atlantique

Le marché immobilier est très fragilisé par un nombre de transactions en nette baisse depuis un an : -34 % à Nantes, -23 % en Loire-Atlantique, -21 % dans la région, alors que l'offre ne peut répondre à la demande de logements. Pour

Jean-Charles Veyrac, nouveau président de la Chambre des notaires de Loire-Atlantique, « toutes les métropoles sont concernées ».

« Nous constatons un problème bancaire, de taux d'intérêt et d'octroi de financements. Ce qui explique l'effondrement des volumes de transaction. Mais nous avons une demande toujours très forte. Cela vient impacter très fortement

l'activité économique des offices qui seront dans les mois qui viennent fragilisés », note-t-il, évoquant également le manque à gagner pour les collectivités qui perçoivent une part non négligeable de ce qu'on appelle les « frais de notaires ». Les ressources du Département reposant sur ces transactions vont baisser d'autant. Parallèlement, les prix sont en baisse : en trois mois de 2 % pour les maisons et de 0,4 % pour les appartements anciens en Loire-Atlantique, de 5,9 % et 0,8 % à Nantes et de 2,7 % et 0,8 % dans sa première couronne.

« Nous attendons de l'État une réaction vive et rapide. Nous sommes dans une région très dynamique, avec des habitants qui continuent à arriver et une demande de logements extrêmement forte qui n'est pas pourvue. Et nous voyons les chiffres de production de logements baisser. C'est dommage, la demande est là », constate-t-il.

« Le problème n'est pas régional. Toutes les métropoles sont concernées. L'État doit trouver des effets de leviers permettant aux banques de continuer d'octroyer des prêts de manière moins rigide et aux promoteurs de construire plus facilement. C'est un enjeu national. »

Pour le notaire, la problématique fondamentale est celle de pouvoir loger les Français : « L'immense majorité des transactions concernent la résidence principale. Nous ne sommes pas dans une bulle spéculative à Nantes. Si les gens ne peuvent se loger correctement, cela va engendrer des tensions sociales. L'État doit comprendre cette question d'accès au logement. »



Jean-Charles
Veyrac

Tension nantaise croissante

Pour lui, plusieurs facteurs contribuent à accentuer la problématique. « On n'a pas assez construit, c'est ce qui a expliqué l'augmentation des prix. Il faut donc produire plus et accorder des avantages fiscaux aux investisseurs. Il y a aussi le développement d'Airbnb qui a une vocation différente du logement, avec une forme de distorsion de concurrence. »

Sans y être opposé, Jean-Charles Veyrac estime par ailleurs que l'instauration du Zan (Zéro artificialisation nette) va être « un accélérateur de tension du marché ». Et que, comme pour Airbnb, qu'il ne faut pas interdire, « une série de réglages s'imposent ». « Nantes Métropole accueille plus d'habitants qu'elle ne produit de logements. Cela crée inévitablement des déplacements dans la couronne qui, comme un caisson de décompression, accueille les nouveaux habitants depuis dix ans. Avec le Zan, tous les nouveaux PLU vont stopper de manière nette la possibilité de faire de lotissements. On n'aura plus l'effet de zone suburbaine qui calmait la tension nantaise. Cela vaut là encore pour toutes les métropoles françaises qui ont explosé depuis 50 ans. Nous sommes face à une nouvelle France dans laquelle les grandes villes comme Nantes ont un rôle énorme dans l'équilibre du marché immobilier de tout le département. On est à la croisée des chemins. Il faut une grande politique du logement ! », conclut-il.



NUMÉRIQUE **EFFECTIFS ET INTENTIONS D'EMBAUCHE EN HAUSSE**

Les résultats de l'**enquête 2023** de l'**Observatoire régional des compétences numériques** sont formels : le secteur continue d'être **dynamique** en Pays de la Loire. En effet, les effectifs sont en **progression** de 8 % sur un an et le niveau de **recrutement** a rejoint celui d'avant-crise sanitaire. Côté perspectives, les choses s'accroissent encore avec des **intentions de recrutement en hausse de 17 %** pour 2023.

Par Nicolas **LE PORT**

Les résultats de l'enquête¹ de l'Observatoire régional des compétences numériques (ORCN) 2023 ont été dévoilés le 23 mai dernier à la CCI Nantes St-Nazaire à l'initiative d'ADN Ouest, réseau de professionnels du numérique du grand Ouest rassemblant 640 entreprises pour près de 4 000 membres. Première information à retenir : l'économie du digital reste dynamique et représente désormais 201 000 salariés, dont 118 600 en Pays de la Loire, pour un total de 2 200 structures. « Des effectifs en progression de 8 % par rapport à l'ORCN 2022 », a commenté Florence Jarry, journaliste ayant animé la matinée et commenté les résultats de l'enquête.

Concernant le sentiment de pénurie de ressources humaines perçu par les acteurs du secteur, il est en progression de 20 % et concerne désormais 56 % des entreprises. « Un chiffre à prendre avec des pincettes car ce sentiment est subtil et ne reflète pas la situation réelle d'une entreprise mais plutôt la perception des personnes interrogées, poursuit la journaliste. En attendant, cela reste un indicateur intéressant pour voir à quel point recruteurs et employeurs se sentent coincés en fonction du marché de l'offre et de la demande. »

Intentions d'embauche : de fortes disparités

Au chapitre recrutements, le secteur du digital a été à l'origine de 16 100 embauches en Pays de la Loire en 2022, contre 11 000 en Bretagne. « Nous avons retrouvé dans les Pays de la Loire une dynamique forte, à un niveau similaire à la période d'avant-crise sanitaire. Un chiffre en hausse de 20 % par rapport à l'enquête 2022 », précise Florence Jarry. D'après cette même enquête, les intentions d'embauche sont en hausse de 17 % pour 2023 en Pays de la Loire, alors

qu'elles sont à l'opposé en baisse de 30 % pour la Bretagne, soit en cumulé une baisse de 8 % dans le grand Ouest pour 2023. « Là encore, un chiffre à interpréter avec prudence car au fil des années, on se rend compte que les répondants sont la plupart du temps très prudents dans leurs réponses. Ils ont donc tendance à sous-estimer le nombre d'embauches qu'ils vont réaliser durant l'année. »

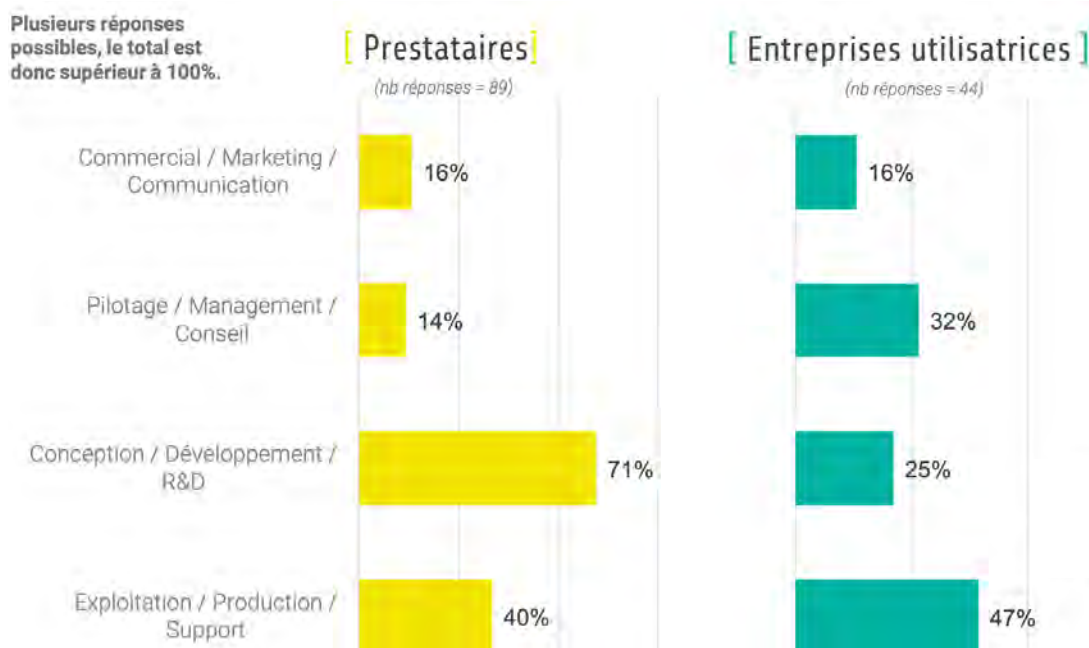
Les intentions d'embauche sont en hausse de 17 % pour 2023 en Pays de la Loire.

Les métiers les plus en vogue sont...

Concernant les métiers les plus en vogue dans le secteur, pas de grande surprise : « Ce sont toujours ceux du développement et du test qui recrutent le plus. À noter, la grande percée des métiers de l'exploitation production support en Pays de la Loire, où l'on a assisté à un doublement des recrutements. Ce n'est pas le cas en Bretagne, où la progression se situe au contraire du côté des métiers de la conception et du développement. Il sera donc intéressant de voir comment les choses évoluent sur ce terrain cette année. »

Les métiers dans lesquels les entreprises du numérique ont le plus de difficultés à recruter

Source : Enquête ORCN 2023 Pays de la Loire





David Beaurepaire
HelloWork

Un marché de l'emploi favorable aux candidats en 2023

David Beaurepaire, directeur délégué d'HelloWork, groupe rennais spécialiste des offres d'emploi sur le digital, a évoqué l'avenir : « Pour 2023, le marché de l'emploi reste dynamique, même si tout le monde attend la rupture, avec un environnement économique qui a ralenti à cause de la guerre en Ukraine et l'inflation. Malgré ce contexte, il continue d'être en faveur des candidats cette année. »

Si on réalise un focus sur le secteur numérique, les tensions de recrutement existent en France depuis longtemps et perdurent, avec néanmoins quelques évolutions. « On a eu en 2021 et 2022 beaucoup d'argent levé par des start-up à visée licorne, qui ont été amenées à recruter massivement et rapidement, décrypte le directeur délégué du groupe. Nombre d'entre elles ont embauché partout où il y avait un vivier de compétences numériques et digitales, notamment massivement dans l'Ouest. Les recruteurs ont alors été confrontés à une forme de surenchère sur les salaires sur l'année 2022. C'est nettement moins le cas en 2023, où l'on voit que le refinancement des start-up est un peu plus compliqué, certaines licornes ayant été amenées à réduire leur voilure. Mais même si ces licornes ont levé le pied en termes de recrutement, les besoins en ressources humaines sont encore importants, portés par la transformation digitale des acteurs plus traditionnels. »

Interrogé sur la grande démission dans le secteur du numérique, David Beaurepaire a nuancé sa réponse : « En France, nous avons plutôt assisté à une grande rotation. À l'inverse des États-Unis où les personnes quittaient leur emploi pour ne plus rien faire, les Français qui ont démissionné l'ont fait pour gagner en rémunération et donc en pouvoir d'achat, en lien avec l'inflation. Cette tendance se traduit d'ailleurs dans l'évolution des exigences des candidats : « En 2021 et 2022, c'est la quête de sens au travail et le respect de l'équilibre vie pro/vie perso que recherchaient en priorité les candidats. Pour 2023, on assiste à un retour en force du salaire comme critère numéro un de recrutement. »

Pour la première fois, l'enquête ORCN s'est penchée sur la part des budgets dédiée aux ressources internes et externes (freelances et prestataires) par les entreprises. « Environ la moitié des budgets finance les ressources internes, résume Florence Jarry. Cela signifie que les entreprises du numérique capitalisent sur leurs équipes. Néanmoins, 40 % des coûts en ressources humaines sont dédiés à des entreprises de services du numérique (ESN). »

Enfin, concernant le recours aux freelances par les structures du numérique, « près de 10 % des entreprises ligériennes font appel à ces indépendants, contre 8 % en Bretagne. Une tendance qui augmente, comme sur le plan national. »

« L'alternance fait toujours des émules »

L'enquête a également fait le point sur un autre enjeu, la formation. En effet, 30 % des entreprises interrogées souhaitent développer des partenariats avec les écoles et les organismes spécialisés. « Un moyen de faciliter le sourcing d'alternants et de stagiaires dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, analyse la journaliste. Autre chiffre marquant : 34 % des prestataires et 20 % des directions des sys-

tèmes d'information (DSI) aimeraient co-construire avec les écoles et les organismes spécialisés de nouveaux modules de formation. »

L'enquête 2023 de l'ORCN démontre enfin que « l'alternance fait toujours des émules dans le digital, avec plus de 70 % des prestataires qui emploient des alternants en Pays de la Loire. Un chiffre en progression constante depuis 2019. Ce n'est pas le cas des entreprises utilisatrices, où ce taux reste entre 40 et 45 % depuis plusieurs années. À noter que la majorité de ces alternants ont un niveau Bac +2 ou Bac +3. »

Dernier point abordé : les technologies d'avenir identifiées par les acteurs du secteur. « C'est sans surprise la cybersécurité, la gestion de la data, l'intelligence artificielle et l'automatisation des process sur lesquelles misent le plus les entreprises du numérique, des Pays de la Loire comme de Bretagne », conclut Florence Jarry. ●

¹ Concernant la méthodologie de cette enquête, elle a été réalisée en ligne et par téléphone entre le 11 janvier et le 15 mars 2023 par TMO. Elle a permis de collecter 585 réponses d'entreprises du numérique du grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire).

ILS ONT QUITTÉ LE BUR POUR L'ATELIER

« Nous observons une augmentation des reconversions chez des personnes qui exerçaient une profession intellectuelle et qui souhaitent aujourd'hui donner un nouveau sens à leur vie, ne plus travailler pour les autres mais pour eux-mêmes, analyse Gilles Anquetil, chargé de développement économique au sein de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée. Ce phénomène constaté depuis plusieurs années s'est accéléré avec le Covid. » Pierre Dalicieux, 37 ans, devenu boulanger, après dix ans de journalisme est le parfait exemple de cette tendance. Installé à La Roche-sur-Yon, il a créé fin 2022 Miches, son fournil artisanal, et livre aux particuliers et aux entreprises son pain fabriqué à partir de farines anciennes et de levain qu'il cultive lui-même. « Comme beaucoup de gens, j'ai fait mon pain pendant le confinement. Et alors que je souhaitais depuis quelque temps me reconvertir, j'ai commencé à me demander si je pouvais faire de cette nouvelle passion mon métier. » Avant de créer son entreprise, ce père de trois enfants a suivi une formation à distance. « Afin de disposer d'une journée par semaine pour étudier, j'ai pu négocier avec mon employeur un 80 %. » Une fois le CAP en poche, avant de quitter son poste au sein de la télévision locale TV Vendée, Pierre Dalicieux a monté un dossier dans le cadre du dispositif Démission-reconversion pour pouvoir bénéficier du chômage, et ainsi investir dans du matériel et la construction de son laboratoire dans le jardin de sa maison.

Comme beaucoup, j'ai fait mon pain pendant le confinement. J'ai commencé à me demander si je pouvais faire de cette nouvelle passion mon métier.

Pierre DALICIEUX

« C'est un peu vertigineux »

Se sentant soutenu par sa famille et ses amis, il reconnaît que « tout n'est pas tout rose. C'est un peu vertigineux de quitter son emploi et de se lancer dans un tel projet. Quand on est indépendant, que l'on travaille pour soi, il y a un sentiment de liberté très agréable mais en même temps il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Si on ne se bouge pas, on ne gagne rien. » Ce sentiment est partagé par Emmanuel Moreau, 49 ans, fondateur de l'entreprise La P'tite Soupe à Nesmy. Il admet que se lancer à son compte dans une activité artisanale « représente beaucoup de temps. Ce matin par exemple,

EAU



Donner un nouveau **sens** à sa vie, s'aligner sur ses **valeurs**, travailler pour soi, laisser parler sa **créativité**... Telles sont les principales raisons qui poussent certains cadres ou dirigeants à se lancer dans **l'artisanat**. Rencontre avec quatre entrepreneurs vendéens qui ont décidé de troquer leur clavier d'ordinateur pour mettre la **main à la pâte**.

Par Alexandrine **DOUET**



Pierre
Dalicious

je me suis levé à 5h et en général, je termine à 22h. Il faut beaucoup d'abnégation, un peu de courage et de l'huile de coude. Si on n'a pas ça en tête, on peut vite tomber. » Emmanuel Moreau, qui aujourd'hui prépare et commercialise des soupes à base de légumes bio et de saison, confie « ne pas avoir suivi des chemins très linéaires ». Après des études en mathématiques et ingénierie, il se dirige vers l'enseignement et devient directeur d'école. En 2015, il prend la direction de la MGEN Vendée qu'il quitte finalement en août 2021 pour créer son entreprise. Le déclic, Emmanuel Moreau l'a eu en 2019, au moment de passer un Master en management et administrations des entreprises, en vue d'acquérir de nouvelles compétences au sein de la mutuelle. « Cela m'a permis de faire un peu d'introspection, de me demander qui j'étais et où je voulais aller. Je me suis alors dit, autant aller vers la cuisine, ce que j'ai toujours voulu faire depuis que je suis tout petit. Mais il y a 35 ou 40 ans, quand un élève était bon en maths ou en français, il ne devenait pas cuisinier. En clair, on ne m'a pas laissé le choix de suivre cette voie. » Même s'il lui arrive de regarder parfois dans le rétro, le chef d'entreprise n'a aucun regret. « Tout ce que j'ai fait, c'était avec plaisir. Cela m'a permis de rencontrer des gens formidables dans différents domaines. »

« J'avais tout... et pourtant j'étais malheureux »

De son côté, Thomas Paupion, 32 ans, artisan métallier, dirigeant de l'entreprise Fer de la Côte aux Sables-d'Olonne, concède en avoir voulu au système éducatif. « Pendant ●●●



Julie
Audureau

...

longtemps, je me suis dit que l'on m'avait mal orienté et que j'avais perdu du temps. Mais, aujourd'hui, mes différentes expériences et connaissances me permettent de bien gérer ma société. » Sept ans après la création de sa micro-entreprise, le jeune entrepreneur revient sur son parcours atypique. « À la base, je n'étais pas hyper bon à l'école. Et puis en première, grâce aux options choisies, ça commençait à mieux se passer. » Thomas Paupion s'oriente alors vers un bac STI 2D (Sciences et technologies de l'ingénierie, de l'innovation et du développement durable) qu'il obtient avec mention. Encouragé par ses professeurs, il se dirige ensuite vers un BTS Thermique et Bâtiment. Lorsqu'il se retrouve sur le marché du travail, il est embauché en tant que thermicien chez VST à La Ferrière. « Je devais aller chercher des réductions et mettre des prix derrière des codes. Pour moi, il n'y avait rien de créatif là-dedans », évoque-t-il sans ambages. Au bout d'un an et demi, il quitte l'entreprise et est recruté par un bureau d'études des Sables-d'Olonne. « Quand mon patron

**Pour moi, c'est une joie
de me lever chaque matin
pour faire ce que j'aime,
de ne plus avoir la boule au
ventre le dimanche soir.**

Julie AUDUREAU

m'a proposé un CDI, j'ai refusé en me disant que ça ne servait à rien de se mentir. J'avais tout, un très bon salaire, j'étais aux 35 heures et pourtant j'étais malheureux. » Intéressé par le métier de métallier, il décide de partir à Saint-Nazaire pour suivre une formation pour adultes. Malgré la réussite de son cursus, le jeune homme fait une dépression, avant de reprendre sa vie en main. Début 2016, bénéficiant du parrainage de la société sablaise Sermesa, il installe son



© Nicolas Alvarez



Emmanuel
Moreau



© Shutterstock



Thomas
Paupion

Pendant longtemps, je me suis dit que l'on m'avait mal orienté et que j'avais perdu du temps.

Thomas PAUPION

atelier dans un garage appartenant à sa famille. « Aujourd'hui, je suis en accord avec mes valeurs. Certes, c'est un investissement physique, moral et financier mais c'est surtout une fierté, parce que j'ai choisi ce que je fais. »

« J'ai besoin de faire avec mes mains »

À Longeville-sur-Mer, Julie Audureau s'est lancée dans l'entrepreneuriat il y a six ans. Spécialisée dans le surcyclage, elle donne une seconde vie à des objets anciens. « Lors de ma formation d'étalagiste événementiel à l'école d'art MJM à Rennes, le cours qui me plaisait particulièrement était le cours de création d'objets. » Mais plusieurs années se sont écoulées avant la création de sa boutique. « Quand j'ai terminé mes études en 2003, j'avais 21 ans. Je n'avais pas la maturité pour me mettre à mon compte. Mes parents avaient aussi un peu peur que je me lance dans un métier artistique. J'ai donc réfréné tout ça jusqu'à mon installation. » Julie Audureau a multiplié les expériences, en passant notamment

par des postes de commerciale pour les enseignes Leroy Merlin ou encore Porcelanosa à La-Roche-sur-Yon. « Plutôt que de vendre du carrelage, j'aurais peut-être préféré carrément faire la salle de bain. J'ai toujours eu ce besoin de faire avec mes mains. » Lorsqu'elle crée son entreprise en octobre 2017, elle est toujours salariée mais sa grossesse a été un accélérateur. « J'avais envie de transmettre autre chose à mon enfant. J'avais un bon salaire, mais je ne me sentais plus à ma place. » Épaulée par son compagnon lui-même entrepreneur, la créatrice décide finalement de se lancer à 100 % dans son activité. Le couple déménage alors sur la côte vendéenne. « Beaucoup de gens aimeraient aussi sauter le pas. Je pense qu'il n'y a pas d'échec mais que des expériences. C'est chouette d'aller au bout de ses projets ou tout du moins de creuser l'idée jusqu'au bout. Pour moi, c'est une joie de me lever chaque matin pour faire ce que j'aime, de ne plus avoir la boule au ventre le dimanche soir. Aujourd'hui, je me sens très heureuse. » ●

RUBAN BLEU À SAINT-NAZAIRE CONTRE VENTS ET MARÉES

À Saint-Nazaire, le **centre commercial de cœur de ville Ruban Bleu** vient de fêter ses 15 ans. L'occasion de le **redynamiser** par des **travaux de rénovation**, en cours depuis plusieurs mois, et via l'arrivée de **nouvelles enseignes**. Le point avec son directeur, Jean-Michel Sarget.

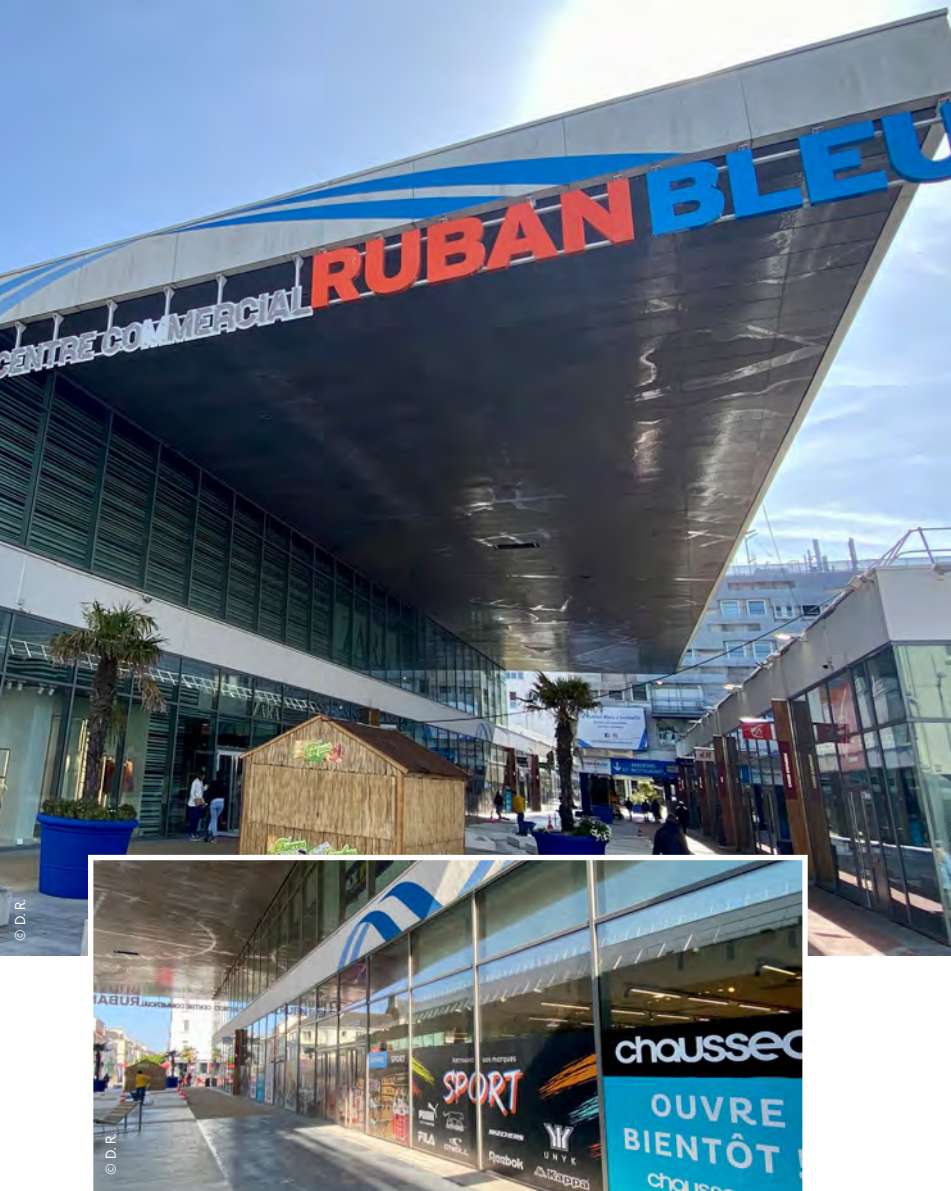
Par Karine LIMOUZIN

« Pour faire du commerce, il faut augmenter la fréquentation. » Si l'équation est simple pour le directeur du Ruban Bleu, le résultat, lui, n'est pas si aisé à obtenir... À la tête du centre commercial nazairien depuis cinq ans, Jean-Michel Sarget reconnaît la difficulté « de concurrencer la périphérie, accessible en voiture, et le numérique, accessible en un clic de souris ». Pour lui, un retour réussi en cœur de ville nécessite « une offre variée et de proximité, accessible à pied ou à vélo. Le Ruban Bleu propose une très belle offre commerciale d'enseignes, pour la plupart exclusives sur le territoire, que toute ville moyenne rêve d'avoir », argumente-t-il encore. Pour autant, le centre commercial souffre régulièrement depuis sa création de vacance de locaux, même si « la moyenne d'ancienneté des enseignes est de 11 ans, et certaines sont présentes depuis le début », atteste Jean-Michel Sarget. Actuellement, sur les 40 cellules que compte le centre commercial, 32 sont occupées, et deux ou trois devraient être reprises d'ici l'été. Parmi elles, un Monoprix de 2000 m², dont l'ouverture a été décalée à fin-juin au lieu de mi-mai pour des questions administratives. « Il constituera assurément la locomotive du centre », confirme le directeur. L'enseigne Chaussée est quant à elle espérée dans le courant de l'été. Viennent aussi d'ouvrir deux marques nationales, La Fée Maraboutée (textile) et Rituals (cosmétiques). « Une belle enseigne de loisirs devrait récupérer l'ancienne cellule de 850 m² de La Grande Récré », glisse enfin Jean-Michel Sarget, admettant qu'il manque une offre multimédia, « surtout avec tous les



**Il faut créer un
parcours agréable
entre le front de mer
et le centre-ville.**

Jean-Michel SARGET



étudiants en passe d'arriver», relève-t-il, faisant référence à l'école des Beaux-Arts qui vient de s'implanter et à la volonté de la ville de faire un campus universitaire vers Heinlex.

Créer un parcours incitatif dans la ville

En attendant les dernières enseignes qui pourraient faire le plein, Le Ruban Bleu s'offre cette année un lifting visant à moderniser son image : création d'un espace de jeux enfants et végétalisation actuellement en cours, rénovation des façades prévue en fin d'année, arrivée de nouveaux services comme le click & collect ou le parking vélos. « On met les moyens pour le rendre attractif », assure Jean-Michel Sarget, qui plaide néanmoins pour une ambition plus forte sur le territoire en matière d'urbanisme pour le tertiaire.

Pour résoudre son équation de départ, Jean-Michel Sarget suggère ainsi trois pistes : optimiser l'accessibilité, simplifier la circulation en améliorant la signalétique, créer le lien entre les quartiers. « Il faut créer un parcours agréable entre le front de mer et le centre-ville. Pour l'instant, il n'y a rien d'incitatif autour du pôle touristique et culturel » (base sous-marine, cinéma, théâtre, etc.), estime-t-il. À ce sujet, « la rénovation de la place du Commando n'est pas si lointaine et les choses se mettent en place petit à petit pour relier le tout, analyse pour sa part Hugues Frioux, élu à la CCI Nantes St-Nazaire en charge des sujets commerce et tourisme. On peut féliciter les partenaires privés de la ville qui rénovent leurs biens. » Pour redonner toute son attractivité au centre-ville, il estime que l'exigence doit se situer dans « l'accueil du client, des boutiques agréables à l'œil, un environnement commercial animé et une offre différenciante pour donner envie au consommateur de venir et revenir ». Et de conclure : « C'est notre rôle à tous. » ●

INDICES MAI

SMIC AU 1^{ER} MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	AVRIL ⁽¹⁾ 2023	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	117,50	110,97	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	116,61	110,19	+ 5,8 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES – ILAT

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3 ^e TRIMESTRE 2022	124,53	+ 5,88 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,60 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

MARS	FÉVRIER	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,6	129,7	+ 0,69 %	+ 5,92 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	3,75 %
---------------------	--------



PROFESSIONNELS AGENDA DE JUIN

Jours ouvrables 26 jours

Jours ouvrés

Fermeture sam. et dim. 22 jours
Fermeture dim. et lundi 22 jours

JEUDI 8 JUIN

- Date limite de la **déclaration des revenus** de 2022 sur *Impots.gouv.fr* pour les contribuables des **départements 55 à 97**.

MERCREDI 14 JUIN

- **Taxe sur les surfaces commerciales** (Tascom) : date limite de la déclaration n° 3350-SD et paiement de la taxe due par les entreprises exploitant des établissements de vente au détail d'une surface supérieure à 400 m² et ayant réalisé en 2022 un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 460 000 €.

JEUDI 15 JUIN

- **Impôt sur les sociétés** : télépaiement d'un acompte trimestriel. Les entreprises dont l'impôt a été inférieur à 3 000 € au titre de l'exercice précédent sont dispensées du versement de l'acompte.
- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en mai ou juin.
- **Cotisation foncière des entreprises** : télépaiement d'un acompte de 50 % pour les entreprises dont la contribution était au moins égale à 3 000 € en 2022. Le retard est sanctionné par une majoration de 5 %. L'avis d'acompte n'est disponible que sur *Impots.gouv.fr*. Le solde de la cotisation est à payer le 15 décembre.
- **Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** : télépaiement d'un acompte de 50 % si la cotisation de 2022 était supérieure à 1500 €. Le retard est sanctionné par une majoration de 5 %. Le second acompte de 50 % est à payer le 15 septembre.
- **Sociétés** : les sociétés doivent réunir leur **assemblée générale annuelle** dans les six mois de la clôture de l'exercice. La convocation doit être faite au moins 15 jours avant l'assemblée. Si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2022, le 15 juin 2023 constitue la date limite pour convoquer l'assemblée générale annuelle du 30 juin.

VENDREDI 30 JUIN

- Propriétaires de locaux d'habitation : date limite de la déclaration des conditions d'occupation des locaux sur *Impots.gouv.fr*, rubrique "Gérer mes biens immobiliers".
- **Sociétés** : si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2022, date limite pour la réunion de l'assemblée générale annuelle.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au régime réel normal : télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations de mai.

VIE des entreprises

Loire-Atlantique

NOMINATIONS

NOUVEAU CODIR CHEZ CORNET VINCENT SÉGUREL

Le cabinet d'avocats en droit des affaires Cornet Vincent Ségurel, créé à Nantes en 1972 et présent à Paris, Lille, Lyon, Rennes et Bordeaux, voit son **comité de direction** renouvelé pour une durée de deux ans. Il est composé de quatre avocats associés : **René-Pierre Andlauer** (Rennes), chargé de la partie finances, et **Alexis Marchand** (Paris), chargé de l'international, reconduits pour un nouveau mandat. À leurs côtés, **Cécile Rouquette-Térouanne** (Paris), pour la partie politique RSE, et **Alexandre Cornet** (Nantes), pour le marketing et la communication, font leur entrée au sein de l'organe de direction. Objectifs de la nouvelle équipe : « poursuivre les transformations engagées » et « consolider la position du cabinet sur le marché national ainsi qu'à l'international », selon un communiqué. Cornet Vincent Ségurel compte plus de **300 professionnels du droit des affaires**, dont plus de 200 avocats et juristes. Le cabinet a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 41 M€ en 2022.

GP



Vendée • CRÉATION

LA CABANE : UN CONCEPT HYBRIDE D'HÉBERGEMENT-RESTAURATION

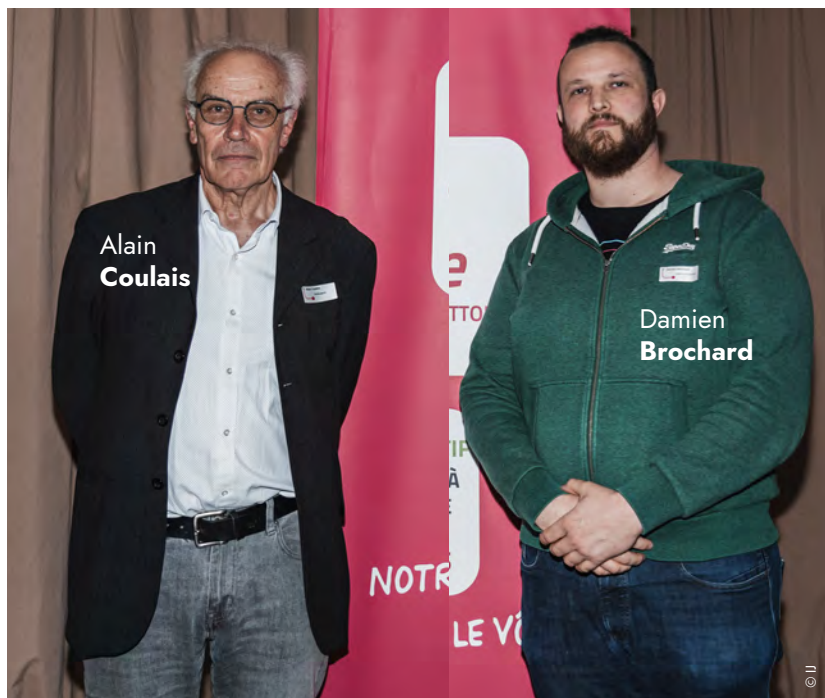
Après 20 ans d'expérience dans la **restauration** dont 17 passés sur la Côte d'Azur, Vinciane Calvin et Tony Coulonnier ont souhaité se rapprocher de leurs familles et amis à Beaupré, près des Herbiers, pour y porter un projet de création. En janvier 2022, ils achètent un terrain sur leur commune d'origine afin d'y installer La Cabane, un concept mariant hébergements insolites et restaurant dans 9 000 m² de verdure. « Pour notre **lancement à l'été 2023**, nous sommes partis sur deux lodges de deux à quatre personnes et un autre de quatre à six personnes, explique Vinciane Calvin, la co-gérante des lieux. La cabane en bois étant notre fil rouge, on a cherché jusque dans les pays nordiques un concept et un partenaire pour les fabriquer. Finalement, c'est à Grosbreuil qu'on a trouvé Cyrille Guérin, l'inventeur des **P'tits nids**, des mini-maisons en **bois design, éco-conçues et durables**. » Du local que la clientèle retrouvera jusque dans l'assiette puisque le chef Tony prône une **cuisine conviviale en circuit court** sur la partie restauration. D'une capacité de 60 couverts à l'intérieur et autant à l'extérieur, le restaurant ambitionne une trentaine de couverts par service à partir du mois de septembre. « Côté hébergement, on aimerait atteindre un **taux de remplissage de 49 %** cette année pour rentrer dans nos objectifs, précise Vinciane Calvin. On vise notamment la clientèle du Puy du fou, situé à proximité. Pour le moment, nous avons reçu le grand lodge que nous sommes en train d'aménager. C'est le tout premier P'tit nid visible en dehors du modèle d'exposition du designer. De quoi offrir une **expérience inédite et locale** à nos clients ». Ce concept hybride, au cœur des tendances hôtelières actuelles, leur a permis d'intégrer la promotion 2023 du Réseau entreprendre Vendée et d'obtenir un prêt d'honneur de 30 k€. **Sophie COMTE**

Vendée • RÉSEAU NOUVEAU PRÉSIDENT POUR INITIATIVE VENDÉE TERRES ET LITTORAL

Une page se tourne pour le réseau IVTL. Après six ans de mandat, **Alain Coulais** cède son fauteuil de président à **Damien Brochard**. L'élection s'est déroulée le 11 mai dernier aux Velluire-sur-Vendée, à l'issue de l'assemblée générale de la structure. Dirigeant associé de l'entreprise informatique Ozérim à La Roche-sur-Yon, Damien Brochard a rejoint le réseau en tant que bénévole, peu de temps après avoir bénéficié d'un prêt croissance en 2015. « Je souhaite aujourd'hui apporter un regard nouveau, accueillir de jeunes entrepreneurs au sein du réseau et ainsi apporter de nouvelles idées. Parmi les sujets qui me tiennent à cœur figurent **l'innovation** ou encore la protection des données informatiques. » Saluant « un beau retour d'ascenseur » avec l'arrivée de son successeur, Alain Coulais reste membre de l'association et poursuit son engagement au sein de la plateforme nationale **Initiative France** (premier réseau de financement des créateurs d'entreprise) dont dépend IVTL. Issu de la fusion début 2020 des réseaux Initiative Vendée Sud et Initiative Vendée Centre Océan (IVCO), Initiative Vendée Terres et Littoral est constitué de dix territoires¹. Pour 2022, l'association annonce **2959 k€** de prêts d'honneurs engagés, 235 entreprises accompagnées et 696 emplois maintenus ou créés.

Alexandrine DOUET

¹ L'Île d'Yeu, Normoutier, Océan-Marais de Monts, Vie et Boulogne, Les Sables-d'Olonne Agglomération, La Roche-sur-Yon Agglomération, Sur Vendée Littoral, Pays de La Châtaigneraie, Pays de Fontenay Vendée, Vendée Sèvre Autise, Sud Vendée Littoral



Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT LE MARCHÉ AMÉRICAIN, UN AXE MAJEUR POUR ÉLANCITÉ

« ÉlanCité est l'un des rares acteurs du marché des radars pédagogiques à s'être lancé à **l'international** », indique Michaël Gandrieau, directeur du marketing et commercial. Une stratégie que l'entreprise située à Orvault entend poursuivre voire même amplifier. Déjà présente dans 50 pays via un réseau mondial de 40 distributeurs, dotée d'une filiale américaine et de trois autres en Allemagne, Italie, Espagne et au Royaume-Uni, la PME de 47 salariés revendique un portefeuille de 10 000 clients. « En France, 80 % de la clientèle sont des municipalités. Les autres sont des entreprises privées (Amazon, Airbus...). » ÉlanCité présente un chiffre d'affaires de **15 M€ en 2022**, en croissance de 7 % sur l'année. « Aujourd'hui, l'export représente 56 % du CA, contre 46 % en 2019. » L'entreprise annonce vouloir se développer encore aux **États-Unis** où se trouve le plus fort potentiel de croissance. « La moitié du business est là-bas. Nous avons réalisé 3 M€ de CA en 2022 et visons 7 M€ à l'horizon 2026. » Elle envisage ainsi de nouvelles implantations pour plus de « proximité », de faire évoluer son produit mais aussi de recruter pour aller chercher de nouveaux marchés, comme les copropriétés américaines (HOA). En parallèle, le Mexique et l'Amérique centrale représentent d'autres cibles stratégiques pour son développement. Également au cœur de sa stratégie : **l'innovation**. ÉlanCité qui a dévoilé en début d'année une nouvelle version de son radar Evolis (80 % des produits fonctionnent à l'énergie solaire) développe également une gamme de produits dédiés à la sécurité/prévention routière et à la communication municipale (figurines de signalisation qui sécurisent les abords des passages piétons, par exemple). Elle a également lancé Evolight, des feux tricolores de récompense. « Le feu passe au vert seulement si l'automobiliste respecte la vitesse réglementaire. C'est un vrai succès ! » Concernant les **recrutements**, ÉlanCité a récemment renforcé son équipe avec trois personnes en méthode industrielle et développement mais aussi au SAV et au service commercial et elle prévoit d'embaucher de nouveaux collaborateurs en Allemagne et aux États-Unis. **Florence FALVY**



Jean-Charles
Veyrac

Céline
Lecomte

Loire-Atlantique et Vendée • ÉLECTION RENOUVELLEMENTS À LA TÊTE DES CHAMBRES DES NOTAIRES DÉPARTEMENTALES

Jean-Charles Veyrac, 44 ans, notaire à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a été élu le 23 mai dernier président de la Chambre des notaires de Loire-Atlantique. Il succède à Antoine Teitgen. « Le notaire est un peu le médecin généraliste du droit, même s'il peut être spécialiste. Il va suivre les Français tout au long de leur vie. Il y a beaucoup **d'humanité** dans le notariat », souligne-t-il. L'instance départementale rassemble 430 notaires, dont 54 % de femmes au sein de 163 offices et 22 bureaux, employant 1645 salariés. Il va devoir accompagner, d'ici un an, le rassemblement de l'ensemble des chambres des notaires des cinq départements de la Cour d'appel de Rennes en **une seule chambre interdépartementale**. « Chaque département gardera un président et un budget d'animation », précise Jean-Charles Veyrac. Dans la foulée, la Chambre régionale des notaires disparaîtra.

Parallèlement, en Vendée, Céline Lecomte, 54 ans, notaire à La Roche-sur-Yon, a été élue le 23 mai dernier, première présidente de la toute nouvelle **Chambre interdépartementale Atlantique Poitou** pour un mandat de deux ans. À l'issue d'une assemblée générale constitutive, les quatre chambres départementales du ressort de la cour d'appel de Poitiers (Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Maritime et Vienne), ainsi que la Chambre régionale des notaires ont disparu pour être réunies au sein de cette nouvelle instance qui rassemble 519 notaires, 248 offices et 1700 collaborateurs. Le siège se trouve à **Chauray**, à côté de Niort. Dominique Rondeau était donc le dernier président de la chambre des notaires de Vendée (2021-2023). Céline Lecomte l'avait d'ailleurs précédé à cette fonction, de 2019 à 2021, et elle était, au moment de son élection, vice-présidente de la Chambre régionale des notaires de son territoire. « La première équipe va avoir pour rôle de mettre en place la nouvelle instance et la professionnaliser, a-t-elle souligné. Jusqu'à maintenant, chaque chambre travaillait de son côté. Désormais, nous allons devoir **regrouper nos forces** pour parler d'une seule voix et construire une structure qui soit moderne, agile et innovante pour relever les défis de demain. »

Éric CABANAS et Marie LAUDOUAR

EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL EN SUD-LOIRE !
LOCAL D'ACTIVITÉ À LOUER

684 m²

- Showroom
- Stockage
- Accueil, bureau

ADVENIS
Real Estate Solutions

Implantez votre activité dans ce bâtiment indépendant sur parcelle close de 1.882 m² idéalement situé et bénéficiant d'une très belle visibilité :

Au pied du
Périphérique et
proche de l'A83

Face au
M.I.N. de
Nantes

À 2 pas du Centre
Commercial
OCEANE

Pour visiter ce bien, contactez-nous :

Advenis Conseil NANTES
02 53 78 02 51
nantes@advenis-res.com

Votre conseil en immobilier d'entreprise
Bureau | Activité | Entrepôt | Commerce

En savoir + :



ADVENIS CONSEIL ET TRANSACTION, LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS IMMOBILIERS EN FRANCE
IDF | LILLE | STRASBOURG | NANCY | LYON | ANNECY | TOULOUSE | BORDEAUX | PÉRIGUEUX
LIMOGES | LA ROCHELLE | **NANTES** | ORLÉANS | BLOIS | LE MANS | TOURS | RENNES

Retrouvez toutes nos offres et services sur
www.advenis-res.com

« NOUS SOMMES DES ENTREPRENEURS SOCIAUX »

Le **groupe Estille**, fruit de l'union du groupe Vendéen Soltiss et du ligérien Envie 44 en 2021, œuvre depuis plus de 25 ans en faveur de **l'inclusion, de la protection de l'environnement et de l'entrepreneuriat social**. Pour son président, Fabrice Préault, et son directeur général, Dominique Fièvre, cette addition de PME à impact, qui respecte **l'humain et l'environnement** et propose une redistribution plus saine des richesses, peut être celui de **l'entreprise de demain**.

Propos recueillis par Marie LAUDOUAR

Quel est votre parcours respectif ?

Fabrice Préault : Pour financer mes études en économie gestion, j'ai travaillé dans l'éducation nationale comme surveillant et enseignant, puis comme éducateur de rue. En 1996, j'ai créé Trait d'Union, une entreprise d'insertion basée à La Roche-sur-Yon, qui propose des services pour gérer les hauts de quai dans les déchetteries¹. De fil en aiguille, j'ai lancé plusieurs sociétés : Siti intérim, MVP, une entreprise de travaux paysagers employant des personnes en situation de handicap, Apysa, une entreprise adaptée dans le domaine du conditionnement. En 2014, Trait d'Union a connu un accident majeur avec la perte de deux gros marchés, provoquant la chute de son chiffre d'affaires de 75 %. Cela a fragilisé les autres sociétés du groupe. Nous avons donc décidé de nous structurer et d'évoluer vers un statut de holding. Ainsi est né le groupe Soltiss en 2018. Trois ans plus tard, nous avons fusionné avec Envie 44 pour former le groupe Estille.

Dominique Fièvre : Je suis tombé très jeune dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Après une formation au Centre des jeunes dirigeants de l'ESS à Paris, j'ai pris la tête de l'Ares², une structure qui met des sans domicile fixe en situation de travail, pendant sept ans. Puis j'ai dirigé pendant 15 ans ID'EES Intérim (groupe ID'EES), un réseau de travail temporaire d'insertion. En 2014, j'ai pris la direction d'Envie 44, une entreprise de l'ESS qui œuvre dans les domaines du réemploi, la logistique et le transport. Notre structure étant très complémentaire et agissant sur le même territoire que Soltiss, pourquoi ne pas se rapprocher pour accélérer notre impact environnemental et social ?

Quels sont ses domaines d'activités ?

FP : Nous avons des services supports et quatre pôles d'activité : bien-être/tourisme/loisirs, économie circulaire et industrie, ressources et compétences, et logistique et transports. Cela représente 17 structures dont dix entreprises d'in-

sertion, trois entreprises adaptées, deux chantiers d'insertion, un centre de formation et une association intermédiaire (*lire encadrés*).

Pouvez-vous nous préciser comment est né ce groupe ? Quelle est sa vocation ?

FP : C'est avant tout une histoire de rencontre et de conviction. Avec Dominique, nous nous connaissons depuis 20 ans. Nous partageons la même vision de l'entreprise inclusive. Nos deux structures sont très complémentaires. C'est donc assez naturellement que nous avons décidé d'unir nos forces pour mieux concilier projets économique, social et inclusif et aller plus vite dans leur mise en œuvre, leur développement et leur pérennité. Nous voulions aussi sécuriser le développement du groupe, notamment le jour ●●●

¹ Il s'agit d'accueillir le public qui vient déposer des objets pour alimenter les recycleries.

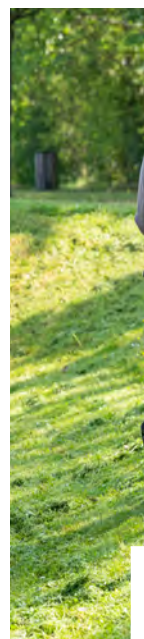
² Association pour la Réinsertion économique et sociale.



Dominique
FIÈVRE
DG du groupe Estille

Fabrice
PRÉAULT
Président
du groupe Estille

Les missions d'Envie ERG ? Collecter, valoriser et réparer l'électroménager en vue de la revente.



Notre rôle, c'est de donner les capacités à chacun de rebondir.

FABRICE PRÉAULT



Activité logistique avec Apysa.

Le groupe Estille accompagne des personnes en insertion dans différents domaines d'activité dont le BTP.



...

où Dominique et moi leverons le pied, alors nous avons également dépersonnalisé son organisation et son fonctionnement. Enfin, nous pensons que notre modèle d'entreprendre, où l'on donne du sens au travail, qui respecte l'humain et l'environnement et propose une redistribution plus saine des richesses, peut être celui de l'entreprise de demain. Ce rapprochement permet de lui donner plus d'ampleur et prouve que l'on peut entreprendre autrement.

DF : Entendons-nous bien : nous voulons rester une addition de PME, c'est-à-dire faire grandir les activités et les Hommes, sans pour autant grossir. Nous ne sommes pas dans une logique de marché. Nous avons des activités à impact, nous sommes un acteur de l'insertion par emploi et, ensemble, nous voulons continuer à répondre à ces besoins sociaux avec humilité.

FP : Nous sommes des entrepreneurs

sociaux. Concrètement, nous sommes des entreprises à part entière, classiques, efficaces en termes de productivité et développant un projet inclusif et environnemental. La cerise sur le gâteau, c'est que certains postes sont destinés à des personnes en insertion. Nous préférons donc nous définir comme un groupe à impact inclusif, environnemental et économique, faisant notamment partie de la grande famille de l'ESS.



Dans un contexte de crises, ce rapprochement est donc une façon de continuer à concilier performance économique, impacts social et environnemental ?

DF : Complètement. Le contexte économique et réglementaire évoluant régulièrement, il devenait nécessaire d'améliorer nos capacités d'adaptation en renforçant les synergies entre nos différentes structures, les complémentarités entre toutes nos activités. Nous avons donc créé des fonctions supports communes (recrutement, accompagnement).

FP : L'objectif est de pérenniser nos activités, tout en montrant que l'on peut entreprendre autrement et avoir un impact plus fort sur notre territoire. Les entreprises d'insertion, comme celles du groupe Estille, ont été les premières à travailler le tri des déchets dans les années 1990. Mais, à l'époque, nous n'avons pas été assez ambitieux et nous nous sommes fait dépasser par des grands groupes comme Véolia. Aujourd'hui, sur

le marché du réemploi, de l'achat responsable et plus largement dans l'environnement, nous voulons faire bouger les lignes. Le rapprochement entre Sol-tiss et Envie 44 nous permet aussi d'avoir une offre globale plus attractive et d'être financièrement plus solide. Si une filiale rencontre des difficultés, comme ce fut le cas, il y a quelques années avec Trait d'Union, le groupe la soutient et l'accompagne pour remonter la pente. Nous avons tiré des leçons du passé.

Cette fusion vous a fait changer de dimension. Comment avez-vous adapté votre management ?

DF : Nous nous faisons accompagner par un cabinet de conseil. Notre ambition est que dans chaque équipe, chaque permanent, chaque encadrant puisse prendre des décisions en toute autonomie en s'appuyant sur certains paramètres, valeurs et objectifs opérationnels préalablement définis au sein du groupe. Cela concerne aussi bien la notion de rentabilité, que d'impacts social et environnemental.

Comment cultivez-vous vos valeurs d'entreprise sociale, solidaire et inclusive avec vos équipes ?

FP : À la naissance du groupe Estille, nous avons créé une manco³, une société dont les associés sont des salariés volontaires et qui détient des parts du groupe Estille. Son nom : l'Odyssée de l'Estille. D'ici cinq ans, l'objectif est que le capital du groupe soit détenu à 30 % par les salariés⁴, 50 % par un fonds de dotation à impact⁵, et 20 % par des financiers (France Active, Océan Participations). Cet outil de pilotage et de prise de décision est aussi en cours de déploiement dans nos différentes filiales.

DF : Être actionnaire de son entreprise cultive aussi le sentiment d'appartenance. Les salariés membres de la manco seront présents au sein du Comité d'organisation stratégique et de surveillance (Coss) du groupe, et auront voix au chapitre, que ce soit dans les orientations ou le développement d'Estille.

En tant qu'entrepreneur social, comment créez-vous de la cohésion au sein des territoires ?

DF : Le groupe Estille se veut acteur du développement des territoires. Cela

passé par le développement de la formation des salariés résidant sur ce bassin d'emploi ou de ceux qui pourraient y venir pour répondre aux besoins de main-d'œuvre et d'expertise locaux. Cette action se fait en synergie avec notre différentes filiales et les entreprises, ou encore les prescripteurs sociaux comme Pôle emploi et les missions locales.

FP : Cela passe aussi par la participation à des projets de territoire avec une structuration du capital qui associe public / privé, comme par exemple, au sein de cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Les Sens du Bois à Pouzauges, dans l'est de la Vendée. Notre filiale Renopal est porteuse de ce projet, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Pouzauges et deux entrepreneurs privés.

DF : Pour être plus précis, nous sommes lauréats d'un appel à projet de France Tiers-Lieux pour développer des manufactures de proximité. Ce prix nous permet de financer le démarrage et le fonctionnement de cette société dont l'ouverture a eu lieu ce 1^{er} juin 2023. Cette manufacture vient concrétiser toutes les actions conduites sur ce territoire autour de la filière bois, en proposant en effet quatre prestations : formation, sous-traitance, conseil, et information des usagers sur la filière.

Quel regard portez-vous sur les politiques d'inclusion ?

DF : Les politiques de masse en faveur de l'emploi et d'inclusion ne fonctionnent plus. On entend beaucoup parler de job dating géant et pourtant, les résultats sont relatifs. Je ne dis pas que c'est inutile et nous ne voulons surtout pas être des donneurs de leçon. Mais il faut aussi travailler plus dans la dentelle, personnaliser les parcours et les offres de formation, et mieux répondre aux besoins de chaque entreprise ou territoire. Nous avons démontré notre capacité à inclure des publics peu qualifiés ou en difficulté, grâce à l'accompagnement individualisé. Désormais, nous voulons convaincre les entreprises et les partenaires de l'État de l'importance de poursuivre et de renforcer ce suivi de placement dans l'emploi, une ●●●

³ Contraction de "managers company".

⁴ Cette part est à ce jour détenue par les dirigeants.

⁵ Aujourd'hui, il s'agit d'un pôle associatif qui va évoluer vers un fonds de dotation à impact.

...

fois l'embauche effectuée. L'entreprise doit préparer et sensibiliser son encadrement : les publics qu'elle intègre ne sont plus les mêmes, le rapport au travail a changé. Nous accompagnons des entreprises pour favoriser l'intégration de salariés en leur sein. Cet accompagnement est nécessaire pour conforter leur intégration dans la durée.

FP : Il n'y a pas de recette miracle et de parcours linéaire. Être autonome et acteur de sa vie, ça s'apprend. Notre rôle, c'est de donner les capacités à chacun de rebondir.

En matière d'économie circulaire, comment l'industrie française peut-elle faire mieux ?

DF : L'ensemble de l'économie génère des déchets. Aujourd'hui, c'est plus facile d'aller vers du recyclage de la matière que de prolonger la durée de vie d'un objet, d'un appareil ou d'un matériau. Or, c'est pourtant un levier pour aller encore plus loin en matière d'économie circulaire. Si un produit a un défaut de fabrication, il faut envisager de le déclasser et le vendre à moindre prix plutôt que de le détruire. Sur le territoire de Mortagne-sur-Sèvre, dans le Bocage vendéen, nous travaillons ainsi au développement d'une matériauthèque avec des matériaux issus de l'industrie et du bâtiment. La loi Agéc de 2020 (anti-gaspillage pour une économie circulaire) a impulsé des éléments forts en imposant aux industriels, notamment dans les filières textile et BTP, de trier leurs déchets issus de leurs productions plutôt que de les jeter ou les broyer, et de réfléchir à des solutions de réemploi ou de valorisation. Il faut aller encore plus loin et plus vite dans ce mouvement vertueux, notamment du côté des matières premières des pièces détachées où il y a des problématiques d'approvisionnement et de prix. Réparer et privilégier l'occasion sont des alternatives pertinentes. Désormais, il faut plus de synergies entre les différents acteurs. Ils doivent investir plus de temps, d'énergie et de moyens. L'État n'est pas le seul à pouvoir accompagner ce mouvement. Les filières doivent se structurer, de la collecte au réemploi des objets et des matériaux, jusqu'à la vente. L'éco-contribution, système qui permet de récupérer une partie de la valeur d'un



L'équipe du groupe Estille lors de la journée du personnel en 2022.

Être actionnaire de son entreprise cultive aussi le sentiment d'appartenance.

DOMINIQUE FIÈVRE

produit via un éco-organisme, est une solution pour favoriser le marché de la seconde main. C'est le même principe que ce qui a été fait il y a trente ans pour le recyclage avec Eco-emballages. Aujourd'hui, une partie de ces fonds est fléchée vers le réemploi.

Votre projet phare, c'est le Potager extraordinaire qui rouvre le 1^{er} juillet à La Roche-sur-Yon. En Maine-et-Loire, 13 ans après son ouverture et de graves difficultés financières⁶, son homologue Terra Botanica trouve enfin son modèle. Comment comptez-vous être rentable ?

FP : Le point commun entre ces deux parcs, c'est le végétal mais le modèle et les ambitions sont différentes. Nous ne sommes pas un parc d'attraction mais un parc de loisirs. C'est un lieu immersif où l'on vient vivre des expériences et écouter des histoires autour du végétal, où l'on vient apprendre et

comprendre comment cultiver, s'alimenter, tout en préservant la biodiversité. Quatre ans après la fermeture du site associatif à La Mothe-Achard⁷, près des Sables d'Olonne, le parc renaît dans un autre lieu plus grand, le Centre Beautour, à La Roche-sur-Yon, avec l'ambition de développer le tourisme sur le territoire. En termes de fréquentation, notre ambition est raisonnable puisque la rentabilité financière est fixée à partir de 60 000 visiteurs par an, d'avril à fin novembre⁸, alors que les professionnels du tourisme nous parlent d'un potentiel de 100 000 visiteurs. Nous avons identifié trois sources de recettes. Une partie touristique, avec les billets d'entrée et les produits de la boutique, qui représentent 70 % de notre CA prévisionnel, la restauration 20 % et la partie événementielle (location pour des assemblées générales ou organisation de teambuilding, NDLR), 10 %. ●



© Potager Extraordinaire



LE GROUPE ESTILLE, C'EST :

750

SALARIÉS DONT 541 EN INSERTION

33,4 M€

DE PRODUITS D'EXPLOITATION (2022).
PRÉVISIONNEL 2023 : 37 M€

2

SIÈGES SOCIAUX :
LA ROCHE-SUR-YON ET
SAINT-HERBLAIN

4

PÔLES D'ACTIVITÉ :

1. Bien-être / tourisme / loisirs

- Le Potager extraordinaire
- Le Conservatoire du Potager extraordinaire
- VVI (Villages vacances inclusifs "La belle vie")

2. Économie circulaire et de l'industrie

- Envie ERG – L'Electroménagé renové garanti
- Trait d'Union
- Renovpal
- Les chantiers du réemploi
- Apysa

3. Logistique et transports, services aux collectivités et aux entreprises

- Envie 2E Transport
- MVP (Mains vertes et paysages)
- Trait d'Union
- Les Sens du Bois
- Neoptera
- Anjou Viti Services

4. Ressources et compétences

- Siti Intérim (travail temporaire d'insertion)
- Siti Adapt (entreprise adaptée de travail temporaire)
- Solitt emploi (agence intérim inclusive et solidaire)
- E2S formation
- Assdac

Le siège du groupe Estille à La Roche-sur-Yon, au centre Beautour. C'est ici aussi que se trouve le Potager extraordinaire.



⁶ Selon un rapport de la Cour des comptes en 2016, la rentabilité de Terra Botanica était prévue à 290 000 visiteurs. Or, la fréquentation fut de 162 000 personnes en 2014. Huit ans plus tard, le parc a trouvé son attractivité avec 460 000 visiteurs, soit une hausse de 40 % par rapport à 2019.

⁷ Le Potager extraordinaire est né en 1995 à La Mothe-Achard sous la forme d'une association. Vingt ans plus tard, à la suite du désengagement des collectivités et de difficultés financières, le groupe Soltiss (futur Estille) reprend la main avec l'idée d'en faire un parc autour du végétal. Fin 2018, il répond à l'appel à projet de La Roche-sur-Yon agglomération et obtient l'année suivante la délégation de service public.

⁸ À partir de 2024.





LANCEURS D'ALERTE EN ENTREPRISE
**COMMENT FAIRE
D'UNE OBLIGATION
UN ATOUT ?**

© Benjamin Lachenal

Depuis octobre 2022, toutes les entreprises de plus de 50 salariés ont l'**obligation légale** de mettre en place une procédure de **recueil et de traitement des alertes professionnelles**, émanant notamment de leurs salariés. Savez-vous que cette procédure peut être un **véritable** atout pour votre entreprise ?

Par Nicolas **LATOURNERIE**,
avocat associé chez BDO Avocats

Les origines de cette obligation légale pour les entreprises de plus de 50 salariés

En vertu du principe de liberté d'expression et encouragé par le droit anglo-saxon, le législateur français a créé en 2016 le statut de lanceur d'alerte. Une directive européenne du 29 octobre 2019 a imposé aux États membres de l'Union européenne de se doter d'un système efficace de protection des personnes émettant des alertes professionnelles.

C'est ainsi que la loi du 21 mars 2022 (dite loi Wasserman) et son décret d'application du 3 octobre 2022 ont modifié la loi Sapin 2 en prévoyant précisément l'obligation pour les entreprises employant plus de 50 salariés de mettre en place une procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles émises notamment par leurs salariés (mais aussi anciens salariés, actionnaires ou associés, collaborateurs extérieurs ou occasionnels, co-contractants et sous-traitants par exemple) pour faciliter la révélation de faits graves et protéger les personnes à l'origine de cette alerte.

Quelles sont vos obligations ?

Les sociétés de plus de 50 salariés doivent mettre en place un dispositif interne à l'entreprise permettant notamment à un salarié d'émettre une alerte pour signaler ou divulguer des faits qui se sont produits et qui peuvent constituer un crime ou un délit tels que la corruption, le détournement de fonds, le harcèlement moral ou sexuel, des discriminations. Ce dispositif, mis en place sous forme d'accord d'entreprise ou de note de service, doit prévoir comment traiter cette alerte et quelle suite lui donner.

Vous devez ainsi déterminer si l'alerte peut être émise par oral et/ou par écrit, qui doit en être destinataire et par quels moyens et qui peut la traiter ensuite dans un délai de trois mois maximum. Le dispositif doit prévoir comment accuser réception de cette alerte, de quelle manière la considérer recevable ou non, comment la gérer ensuite et y apporter une réponse.

Un salarié qui émet une alerte bénéficie d'une protection spécifique interdisant qu'il soit sanctionné ou licencié du fait d'avoir signalé ou divulgué les faits objet de l'alerte.

Que risquez-vous si vous ne mettez pas en place un dispositif d'alerte ?

Dans le cadre d'un contentieux prud'homal, un salarié pourrait solliciter des dommages et intérêts si l'entreprise n'a pas mis en place ce dispositif alors qu'elle était soumise à l'obligation légale.

En cas de contentieux commercial ou fiscal, un tiers pourrait également mettre en avant l'absence de respect de cette obligation pour demander la condamnation de votre entreprise.

Surtout, ne pas avoir mis en place dans votre société une procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles peut conduire plus facilement un lanceur d'alerte à saisir des autorités externes, voire à procéder à une divulgation publique des faits, ce qui peut à terme ternir votre réputation et votre image.

Comment ce dispositif peut, en définitive, constituer un atout pour votre entreprise

Plutôt que d'attendre qu'un risque se produise un jour, pourquoi ne pas profiter de ce dispositif pour en faire un vrai atout pour votre entreprise ou votre groupe ? La loi prévoit en effet que plusieurs sociétés appartenant à un même groupe peuvent mettre en commun la même procédure d'alerte, ce qui permet de mutualiser le dispositif et de communiquer plus largement sur son existence.

- Mettre en place ce dispositif c'est tout d'abord envoyer un signal à vos salariés et partenaires, en leur permettant d'émettre si nécessaire une alerte professionnelle en interne plutôt qu'ils ne saisissent une autorité publique. Vous préférez sans nul doute gérer une telle alerte avec vos propres moyens et sans fuite d'informations confidentielles plutôt que de voir des personnes extérieures à votre société vous demander de rendre des comptes !
- C'est aussi un moyen de fidéliser vos salariés voire d'attirer des candidats (à une période où les enjeux de recrutements peuvent s'avérer cruciaux pour le développement de l'entreprise) que de leur permettre de recourir à un dispositif clair, cadré et protecteur s'ils sont amenés un jour à être témoins de faits graves pouvant constituer par exemple un délit comme un détournement de fonds ou du harcèlement dans l'entreprise.
- À une époque où la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) constitue une préoccupation majeure pour l'entreprise, la mise en place dans votre société d'un tel dispositif peut démontrer votre volonté de vous engager complètement dans une réelle démarche RSE.
- Enfin, vous pouvez même vous démarquer d'autres sociétés et communiquer (sur votre site internet, les réseaux sociaux) grâce à la mise en place de ce dispositif dans votre entreprise ou votre groupe.auprès de fournisseurs ou clients, dans vos relations avec de grands groupes ou dans le cadre de marchés publics, vous pouvez vous prévaloir d'un engagement fort de votre société ou de votre groupe garantissant le respect des obligations légales en matière de droits des salariés, droit de l'environnement ou de la santé publique, lutte contre la corruption.

En bref, anticiper plutôt que subir demeure une règle que chaque entreprise se devrait de respecter. ●

Le cabinet **BDO Avocats**, présent notamment à La Roche-sur-Yon et Nantes, conseille et assiste les entreprises et leurs dirigeants.
Bdoavocats.fr

UTILISATION DE L' ET PROMOTION QUEL ENCADREMENT

Spots publicitaires, affichages, packagings, cocréations de produits, campagnes sur les réseaux sociaux... Les entreprises rivalisent d'imagination pour **promouvoir leurs marques**. Célébrités, inconnus, mannequins professionnels ou occasionnels, tous ont en commun d'associer leur image à une entreprise, un produit ou une marque, pour participer à leur promotion commerciale. Caractère **sensible** d'une personne, l'utilisation de **l'image du mannequin** dans un cadre commercial doit être particulièrement encadrée.

Par Pierre **LANGLAIS**, avocat, et Romane **BOUJU**, élève-avocate, au cabinet Solvoxia

Mais mannequin, c'est un métier non ?

L'article L 7123-2 du Code du travail définit l'activité de mannequin comme le fait de présenter au public, directement ou indirectement par reproduction de son image sur tout support visuel ou audiovisuel, un produit, un service ou un message publicitaire, ou encore le fait de poser comme modèle, avec ou sans utilisation ultérieure de son image.

En résumé, la définition de mannequin ne limite pas au « mannequin professionnel des magazines » entendu au sens du grand public mais peut concerner tout un chacun (vous donc !) qui poserait en vue de la promotion de services ou produits.

Quel contrat mettre en œuvre pour qu'un tiers pose pour la promotion de vos produits ?

Le contrat par lequel il est fait appel à un mannequin au sens précité est présumé être un contrat de travail, peu important le mode et le montant de la rémunération, la qualification donnée au contrat par les parties, ou la liberté laissée au mannequin (articles L7123-3 et L7123-4 du Code du travail).

Les juges ont tendance à requalifier des contrats en contrats de travail, quelle que soit la qualification choisie par les parties dès lors que des obligations de présence ou de participation sont mises à la charge de la personne dont l'image est utilisée. C'est notamment le cas des shootings photo, tournages, événements, etc.

La qualification de contrat de travail implique l'application des règles du droit du travail. La présomption vise à faire bénéficier les mannequins de règles protectrices et d'assurer aux organismes sociaux le versement des cotisations sociales assises sur les rémunérations perçues au titre des contrats, qualifiés de salaires.

En pratique, la relation est généralement tripartite, entre le mannequin, l'entreprise utilisatrice et une agence de mannequin. Dans cette hypothèse, un contrat de travail est conclu entre le mannequin et l'agence, et un contrat de mise à disposition intervient entre l'agence et l'utilisateur (article L7123-17 du Code du travail).

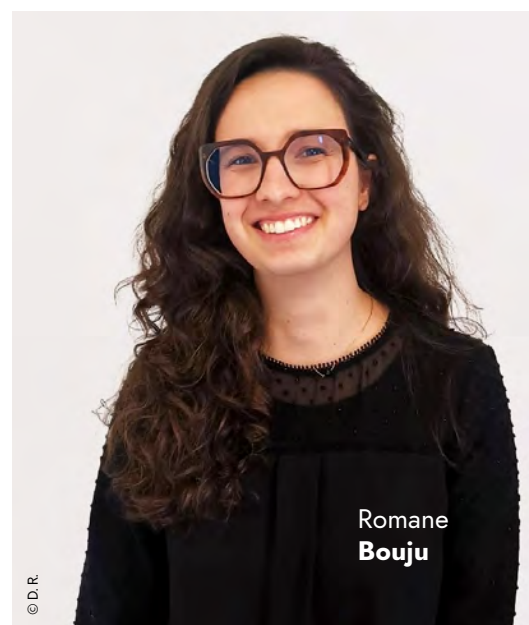
De quelle manière exploiter l'image du tiers dans mes supports de promotion ?

Les partenariats impliquent généralement la diffusion de supports papiers et digitaux représentant l'image du mannequin.

L'article L7123-6 du Code du travail prévoit que la rémunération due au mannequin à l'occasion de la vente ou de l'exploitation de son image n'est pas considérée comme un salaire à deux conditions :

- La présence physique du mannequin n'est pas nécessaire pour l'exploitation
- Les sommes versées sont fonction du produit des ventes ou de l'exploitation de l'image.

IMAGE D'UN TIERS COMMERCIALE ENT JURIDIQUE ?



À noter donc que dans l'hypothèse où l'image du mannequin serait représentée sur le packaging d'un produit, il sera nécessaire de l'indexer sur les revenus de ventes générées, ce qui peut s'avérer particulièrement onéreux.

Qu'en est-il des enfants mannequins ?

Les enfants bénéficient de règles de protection spéciales.

Ainsi, un enfant de moins de 16 ans doit faire l'objet d'une autorisation individuelle préalable du préfet pour être engagé comme mannequin, et l'enfant de plus de 13 ans doit donner son avis favorable écrit.

L'autorisation individuelle n'est toutefois pas requise si l'enfant est engagé par une agence de mannequin qui a obtenu un agrément lui permettant d'engager des enfants.

Une visite médicale préalable est obligatoire et vise à s'assurer que, compte tenu de l'âge et de l'état de santé de l'enfant, celui-ci peut assurer une activité de mannequin sans compromettre sa santé ou son développement.

L'activité de l'enfant doit respecter les règles de l'emploi des mineurs, notamment la durée maximale du travail et le repos.

À noter également que la rémunération perçue (salaires et rémunération perçue au titre de l'exploitation de l'image) est en principe réservée à l'enfant et bloquée à la Caisse des dépôts et consignations jusqu'à sa majorité ou son émancipation.

En synthèse donc, les partenariats impliquant l'utilisation de l'image d'une personne doivent être particulièrement encadrés, tant sur le contrat conclu que les rémunérations perçues par le mannequin. ●

Cabinet exclusivement dédié à la propriété
intellectuelle, au numérique et aux données
personnelles

Solvoxia-avocats.com

LE CALME INTÉRIEUR

CLÉ DE LA PRISE DE RISQUE

Apnéiste aux multiples **records du monde**, **Guillaume Néry** a tenu, le 25 mai dernier au théâtre d'Ancenis, une conférence sur le thème "Prendre des risques pour créer de la valeur". L'occasion pour les **500 membres du Centre des jeunes dirigeants (CJD)** présents de bénéficier de **conseils concrets** afin d'être mieux armés pour **gérer les échéances** importantes de leur **quotidien**.

Par Nicolas **LE PORT**

Atteindre des profondeurs abyssales en apnée induit forcément des risques. Ces risques, l'apnéiste Guillaume Néry y est confronté au quotidien et a appris à les limiter. Au fil des années, rythmées par leur lot d'entraînements, d'échecs et de records, il a identifié des moyens de sécuriser au maximum sa pratique. Des clés partagées avec près de 500 dirigeants, à l'occasion de la soirée prestige du Centre des jeunes dirigeants d'Ancenis, le 25 mai dernier au théâtre Quartier libre. « Chaque entrepreneur est amené à prendre des risques dans sa vie professionnelle, a débuté l'apnéiste pour faire le parallèle avec le monde de l'entreprise. Pour moi, ce risque est multiple. Il est vital, car même si on met en place un important dispositif de sécurité, on peut malgré tout perdre la vie en pratiquant l'apnée. Ce risque a également été professionnel au départ, car je n'avais aucune certitude de réussir un jour à vivre de ma passion... »

Celui qui partage désormais son temps entre les stages d'apnée, les records, les master class, les tournages et les conférences identifie « l'idée de calme intérieur comme étant le meilleur moyen de gérer cette prise de risque face à des échéances importantes. L'idée est de réussir à construire sur le long terme un état général où l'on a le sentiment d'être dans une forme de maîtrise, sérénité et lucidité. C'est d'ail-

leurs ce même calme qui permet de prendre les bonnes décisions lors un rendez-vous professionnel, la présentation d'un projet de longue date ou une prise de position stratégique... », estime-t-il.

Trouver l'équilibre grâce à l'autodiscipline

Pour atteindre cet état, Guillaume Néry a rappelé qu'il « est essentiel de trouver l'équilibre dans les différentes sphères de nos vies. Cela passe par une forme d'autodiscipline, qui nécessite d'établir un contrat avec soi-même. Cette discipline doit répondre à deux critères : elle implique d'abord d'être réaliste. Cela signifie qu'il vaut mieux prendre des petits engagements qu'on va pouvoir honorer dans la durée plutôt qu'essayer de se fixer des objectifs inatteignables. Et elle doit être également globale, c'est-à-dire la plus large possible. Cela nécessite de faire attention à une multitude de détails, en rapport avec le corps notamment : une bonne hygiène de vie, un travail sur le sommeil, l'alimentation... Avoir un esprit sain dans un corps sain est tout autant fondamental quand on se lance dans une aventure entrepreneuriale. Dans ma pratique, le corps est au centre de la performance. J'ai réalisé que c'est également le cas en devenant chef d'entreprise et en développant mes propres projets. La gestion d'une entre-

Conférencier, réalisateur et détenteur de plusieurs records du monde, l'apnéiste Guillaume Néry a partagé, le 25 mai dernier à Ancenis, des clés avec 500 membres du Centre des jeunes dirigeants pour les aider à mieux gérer leurs échéances au quotidien.

SPORT & BUSINESS

L'APN

Il vaut mieux prendre des petits engagements qu'on va pouvoir honorer dans la durée.



**Prendre chaque
coup de palme l'un
après l'autre.**

© Franck Seguin

prise est une performance intellectuelle qui demande d'avoir les nerfs solides, et donc une forme de solidité corporelle. C'est cette forme d'autodiscipline qui va permettre de tenir dans la durée mais aussi de mieux jongler dans la frénésie qui rythme notre quotidien. »

Après avoir rappelé que l'apnée ne se pratique jamais seul pour des raisons de sécurité, Guillaume Néry a souligné les bienfaits de la coopération : « C'est en réussissant à créer une aventure collective et de coopération sans limite au sein d'un groupe qu'on atteint ce calme intérieur. Cela nécessite d'être généreux et savoir donner de son temps aux autres. En apnée, c'est la condition sine qua non pour progresser car chaque plongée est systématiquement sécurisée par une équipe d'apnéistes. Il ne faut jamais être avare en énergie mais plutôt être exemplaire et donner systématiquement son maximum. Ainsi, chacun a envie de donner toujours plus et ça permet d'avoir la confiance de son équipe. Et en faisant preuve de transparence et d'honnêteté, la force du groupe devient plus grande. »

L'adaptabilité, pilier du calme intérieur

Le multiple détenteur de records du monde a ensuite évoqué la notion d'adaptabilité comme pilier de ce calme intérieur : « Quand on commence à progresser dans un projet professionnel ou sportif, on risque sans s'en rendre compte de s'enfermer dans une espèce de confort où l'on va vouloir à tout prix reproduire les schémas qui ont permis. Cette routine constitue une forme de risque dans le sens où l'on peut rapidement en devenir prisonnier. Il faut donc rester adaptable. Personnellement, je m'entraîne à l'être sur le terrain. Par exemple en plongeant à 105 mètres

dans une eau à 13°C sans combinaison. C'est à chaque fois hyper intéressant, car ça m'apprend à m'adapter à de nouvelles contraintes, à essayer de faire différemment... Et finalement, ça m'aide à mettre en place des stratégies qui me permettent de devenir plus fort et flexible. Quand on entreprend aussi, on peut s'adapter à tout, il suffit juste de prendre le temps. C'est pourquoi je recommande de régulièrement bousculer ses habitudes dès qu'on rentre un peu trop dans le confort. »

La respiration, arme ultime pour maîtriser ses émotions

Guillaume Néry a enfin souligné l'importance de la respiration pour maîtriser ses émotions. Exercice pratique à l'appui, il a démontré en 30 secondes que la respiration est la seule fonction du système nerveux autonome, dont on peut reprendre le contrôle instantanément : « Le souffle est donc l'arme ultime pour maîtriser ses émotions avant un moment fatidique, comme cette prise de parole en public devant vous aujourd'hui. »

Évoquant la remontée à la surface en apnée en guise de conclusion, il a rappelé combien il est essentiel de savoir faire preuve de résilience : « Prendre chaque coup de palme l'un après l'autre a toute son importance. Il ne faut pas être dans l'urgence ni dans l'attente de la surface, car en apnée, on ne peut pas abandonner. Il n'y a aucune porte de sortie. D'où l'importance de rester calme pour conserver un maximum de lucidité. Après, soit je réussis, soit j'échoue... Peu importe le résultat, ce qui est important, c'est d'analyser, faire le bilan et savoir prendre du recul car les deux issues ne sont pas simples à gérer. »



◀ EN BREF ▶

N'GO SHOES PARTENAIRE DE LA ROCHE VENDÉE CYCLISME

Le fabricant de baskets éthiques N'go Shoes, vient de remettre 25 paires de chaussures au Team LMP du RVC (National 2), club de cyclisme de La Roche-sur-Yon. Le montant de la dotation s'élève à 2600 €. Ce partenariat d'image a été initié par l'agence vendéenne Les Gregarios, spécialisée dans l'événementiel sportif. Depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 31 décembre 2024, les coureurs ainsi que le staff de l'équipe yonnaise porteront les baskets fournies par la marque nantaise lors des temps de représentation (hors compétition) : rendez-vous avec les partenaires ou encore remises de prix. « Le partenariat s'est fait assez naturellement, Kevin Gougeon, cofondateur de la marque, étant passionné de sport et notamment de cyclisme », explique Simon Phelippeau, gérant associé des Gregarios avec Amaury Thibaud. Déjà en 2022, N'go Shoes avait réalisé une paire de chaussures exclusive en partenariat avec le Tour de France et l'enseignement de mode Jules.

Alexandrine **DOUET**

NOUVEAU PARTENAIRE MAJEUR POUR LE HBC NANTES

Partenaires depuis 2014, le Crédit agricole Atlantique Vendée et le club de handball HBC Nantes franchissent un nouveau cap dans leur coopération : la banque devient le partenaire majeur du club pour les trois prochaines saisons, jusqu'en 2026. Dans un communiqué, les deux structures mettent en avant une « aspiration commune : l'engagement en faveur de la jeunesse ». Le club forme ainsi de jeunes joueurs dans son centre de formation et développe « un modèle inclusif pour permettre à tous l'accès au plus haut niveau de performance ». De son côté, le Crédit agricole Atlantique Vendée propose des offres qui facilitent l'intégration économique de la jeunesse dans la société et annonce avoir recruté 147 alternants en 2022 et accueilli 103 stagiaires de 3^e issus de la diversité ou en manque de réseau, pour se familiariser avec le monde de l'entreprise. « Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'associer nos marques respectives autour de projets RSE et de formation », a notamment déclaré le directeur du club nantais Gaël Pelletier.

Gildas **PASQUET**

LA FLAMME OLYMPIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE ?

En 2022, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique ne s'était pas porté candidat au passage de la flamme olympique sur son territoire en raison du coût trop élevé de l'opération (180 k€). Le Département regrettait également de ne pouvoir choisir le jour du passage et donc d'en priver les 400 000 licenciés sportifs de Loire-Atlantique.

Mais c'était sans compter sur les communes de Basse-Goulaine, La Baule, Saint-Sébastien, Vertou ainsi que la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa). Leurs édiles sont prêts à se répartir le coût du passage de la flamme pour mettre un coup de projecteur sur leur territoire. Par conséquent, ces cinq collectivités sont candidates à l'accueil de la flamme auprès du Comité d'organisation des Jeux Olympiques (Cojo) de Paris 2024. Si Tony Estanguet, président du Cojo, a déjà validé ces candidatures, ce n'est pas pour autant gagné : le parcours officiel de la flamme sera dévoilé le 23 juin à Paris. D'ici là, les maires concernés auront le temps d'aller plaider leur cause au plus haut niveau, comme l'a fait dernièrement Franck Louvrier, maire de La Baule et vice-président de la Région, auprès d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports.

Nicolas **LE PORT**



NATURE

LE GUIDE VENDÉE RANDO POUR PARTIR SUR LES ROUTES

Plus de **3600 km** de promenades et randonnées, **58 sentiers de marche** dont 23 circuits "coup de cœur" alliant confort, attrait touristique et patrimoine remarquable : après le *Guide Vendée Nature* (2022) et le *Guide Vendée Vélo* (2021) le Département de la Vendée publie le Guide Vendée Rando pour faire découvrir **l'environnement et le patrimoine vendéen**, à travers des itinéraires retenus pour leur qualité, leur sécurité et leur confort. Du littoral aux îles en passant par le Marais poitevin et le Haut et Bas Bocage, des **descriptifs sentier par sentier** sont disponibles ainsi que des photographies inédites de la faune et de la flore locale.

Le Guide Vendée Rando (148 pages) est gratuit et disponible aussi bien en version papier à l'Hôtel du Département de la Roche-sur-Yon que sur Internet sur Vendee.fr.

FESTIVAL

"LES FEUX DE L'ÉTÉ" REVIENT AVEC SON ROCK ENFLAMMÉ

Deux jours et deux scènes dédiées totalement au rock : le festival "Les feux de l'été" est de retour... et « il y en aura pour tous les goûts », comme le souligne Antoine Bouchet, président du festival.

Les Bretons de **Matmatah**, le groupe punk britannique **The toy dolls** et le groupe de métal français **Mass hysteria** seront ainsi au rendez-vous pour mettre le feu à la scène.

Également à l'affiche : Skip the use, Kokomo et son rock hard blue psychédélique ou encore le quatuor punk rock Pogo car crash control, sans oublier deux formations rock 100 % féminines : Fallen lillies et Ladies ballbreaker... Mais aussi du rock celtique, cuivré, de la chanson punk...

Les 23 et 24 juin au Parc de la Bourroche, à Saint-Prouant (85).
Pass un jour : 35 € ; deux jours : 54 €.
Programmation et billetterie : Feuxdelete.com

(ENVIES Tables Culture)

Par Gildas PASQUET



Matmatah est à l'affiche des Feux de l'été.

© Lenny Urbain

VAN LE RÉVEIL DES STATUES NANTAISES



Xu Zhen, European Thousand-Arms Classical Sculpture, 2014, Produced by Madeln Company.

Le Voyage à Nantes a toutes les chances de ne pas laisser le public de marbre cet été ! Pour cette 12^e édition, les **statues de la ville**, partie intégrante du paysage nantais, sont mises à l'honneur.

« Fascinés par leur présence et leur invisibilité, nous avons décidé qu'elles seraient les personnages de notre aventure, voire que certaines d'entre elles se mettraient à vivre, se détendraient et nous retrouveraient dans la "vraie vie" », explique Jean Blaise, directeur du Voyage à Nantes. L'occasion pour le public de faire des **rencontres surprenantes** en arpentant le parcours artistique, le long de la fameuse ligne verte. Sur les 80 œuvres du Voyage permanent, 21 nouveautés 2023 seront à découvrir.

Parmi les nouveautés marquantes, on trouvera rue d'Orléans une lignée de **19 statues figuratives** d'inspiration gréco-romaine, réalisées dans un mélange de poudre de marbre et de béton armé, de l'artiste chinois Xu Zhen. À la fois occidentale et bouddhiste, l'œuvre laisse apparaître, lorsqu'on se met en face d'elle, un "bodhisattva" aux innombrables bras... On pourra aussi apercevoir le général Cambronne assis à la terrasse de la Cigale, œuvre d'Olivier Texier, ainsi que la statue imposante d'un "Homme pressé", par Thomas Houseago, à la fois homme, monstre et robot, avançant d'un pas décidé dans le passage Pommeraye... Quant à la fontaine de la place Royale, elle accueillera une vingtaine de sculptures colorées en céramique de l'artiste Maen Florin. Sur une autre place, celle du Commerce, six sculptures en marbre de Carrare et bronze, appelées "The Humans", montreront leur visage mi-humain, mi-émoticône.

Sept nouveaux lieux investis

Le **tramway** sera aussi de la partie : la ligne 2 se métamorphosera en "Jardins mobiles" grâce à un habit de couleurs vives signé Florian Viel. D'autres œuvres, plus anciennes et désormais "installées" dans la ville, s'inscrivent également sur le parcours des voyageurs, comme les éloges "à la transgression" Cour Cambronne et "au pas de côté" place du Bouffay, de Philippe Ramette. La seconde, devenue emblème de la ville, ne sera plus complètement immobile...

L'édition 2023 du Voyage à Nantes, ce seront aussi **sept nouveaux lieux investis**. C'est le cas par exemple du cloître de la Maison de l'Immaculée, où l'on pourra voir la collection des **masques Peignon**, singulier assortiment de masques burlesques appartenant à la célèbre Maison Peignon de Nantes, fondée en 1853, prestigieux fournisseur de costumes.

Enfin, lieu emblématique et immanquable pour faire une pause durant la déambulation, la **Cantine du Voyage** est une nouvelle fois ouverte au public pour se restaurer et profiter d'un espace détente en bord de Loire.

Du 1^{er} juillet au 3 septembre à Nantes.

Programme complet sur Levoyageanantes.fr.

VENTES AUX ENCHÈRES

VENDREDI 26 MAI | RÉSULTAT DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-NAZAIRE

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	PRIX DE VENTE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 15 allée des Platanes et 1 allée des Malfiches (à l'angle de ces deux voies) SAINT BREVIN LES PINS Maison d'habitation	6 a 79 ca	100 000 €	Vente non requise	SCP LE HAN, BOUREAU, TOUCANE, KERGALL Tél. 02 40 22 22 53

VENDREDI 16 JUIN | VENTES PROJETÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	HEURE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 1 B rue de la Butte PETIT MARS Maison		30 000 €	10 h	PARTHEMA AVOCATS Me RIOU J.P. Tél. 02 44 76 13 67
Vente aux enchères publiques La Basse Ferronnerie ERBRAY Maison d'habitation Visite le 5 juin 2023 de 14 h à 15 h		50 000 €	10 h	ASKE AVOCATS CONSEILS Me PELLETIER Q. Tél. 02 51 82 06 06



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média des affaires
en Loire-Atlantique et
Vendée

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



ABONNEZ-VOUS !

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 40 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 63 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 38 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 105 € TTC

couplage magazine + version numérique + newsletter
parution hebdomadaire



Paiement sécurisé

Nom ou raison sociale

.....

Adresse

.....

Téléphone

.....

E-mail

.....

Nombre d'abonnés souhaité

.....

LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actu.legales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE- ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes

Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 05 juin 2023

DRUGSTORE (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

Mercredi 07 juin 2023

MATERIEL DE LOGISTIQUE & MANUTENTION
(44400 Rezé)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h / Enlèvement le 14/06

Jeudi 08 juin 2023

ISOLATION EXTERIEURE & NETTOYAGE (44700 Orvault)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h / Enlèvement les 15 et 16/06



Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT



INFORMATEUR JUDICIAIRE

**Vos annonces légales
et vos formalités
juridiques dans toute
la France**

TÉL. : 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

CONSTITUTIONS



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

TOKKI

Société par actions simplifiée au capital de
10 000 euros
Siège social : 18 Rue Armand Brossard,
44000 NANTES

Avis est donné de la constitution d'une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TOKKI
Siège : 18 Rue Armand Brossard,
44000 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 10 000 euros
Objet : Restauration rapide, streetfood
coréenne, petite restauration, sur place et
à emporter, ventes de boissons exclusi-
vement non alcoolisées, salon de café,
salon de thé et le négoce de tous produits
alimentaires, traiteur, épicerie fine

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés.

Président :
Monsieur Thibault GENTRIC, de-
meurant 4 Rue de l'Heronnière, 44000
NANTES

Directeur général :
Madame Yeongun KU-GENTRIC, de-
meurant 4 Rue de l'Heronnière 44000
NANTES

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
NANTES.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ08937



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

PETIT PORT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
21 route de la Chapelle Sur Erdre
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée, il a été constituée une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-
lière

Dénomination sociale : PETIT PORT
Siège social : 21 route de la Chapelle
Sur Erdre, 44300 NANTES

Objet social : L'acquisition, l'admini-
stration et la gestion par location ou
autrement de tous immeubles et biens
immobiliers.

L'emprunt de tous les fonds néces-
saires à cet objet et la mise en place de
toutes sûretés réelles ou autres garanties
nécessaires.

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Hai Yen NGUYEN,
née le 09 septembre 1983 à HANOI
demeurant 21 route de la Chapelle Sur

Erdre 44300 NANTES
Monsieur Quoc Huy NGUYEN,
né le 06 juillet 1974 à HAI PONG
demeurant 21 route de la Chapelle sur
Erdre 44300 NANTES
Clauses relatives aux cessions de
parts :
dispense d'agrément pour cessions à
associés, conjoints d'associés, ascen-
dants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant
au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
NANTES.
Pour avis
La Gérance

L23IJ08975



Aux termes d'un ASSP en date du
31/05/2023, il a été constitué une SCI
ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOEST AN
EGOR

Objet social : l'acquisition d'un im-
meuble, l'administration et l'exploitation
par bail, location ou autrement dudit im-
meuble et de tous autres immeubles bâ-
tis dont elle pourrait devenir propriétaire
ultérieurement, par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement

Siège social : 22 rue Henri fiollin, 44400
REZE

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. BOUCHER benoit, de-
meurant 22 rue henri fiollin, 44400 REZE
et M. PEDRON guenevel, demeurant 28 rue
Roiné, 44400 REZE

Clause d'agrément : se référer aux sta-
tuts

L23IJ09040



SCI La Remaudière
SCI au capital de 3 000 €
Siège social: Le Plessis
Route d'Ancenis
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Par ASSP en date à LE LOROUX BOT-
TEREAU du 22/05/2023, il a été constitué
une société présentant les caractéris-
tiques suivantes :

Forme sociale : SCI
Dénomination sociale : SCI La Remau-
dière

Siège social : Le Plessis, Route d'Ancé-
nis, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Objet social : L'acquisition d'im-
meuble(s), l'administration et l'exploita-
tion par bail, location ou autrement dudit
immeuble et de tous autres immeubles
bâtis dont elle pourrait devenir proprié-
taire ultérieurement.

Capital social : 3 000 €, constitué uni-
quement d'apports en numéraire

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés.

Gérance : Monsieur Baptiste BOUJU,
demeurant 223 rue du Pin, 44240 SUCE
SUR ERDRE, la société FINANCIERE
BORDIER, ayant son siège social Le
Plessis Route d'Ancenis, 44430 LE LO-
ROUX-BOTTEREAU, immatriculée sous
le n° 908 509 482 au RCS de Nantes et
Monsieur Nicolas FONTENEAU, demeu-
rant 48 rue du Haut Fief, 85610 CUGAND.

Clauses relatives aux cessions de
parts : droit de préemption des associés
au prorata du nombre de leurs parts so-
ciales et agrément pour toute cession par
assemblée générale extraordinaire des
associés.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Nantes.

L23IJ09323

SERVICE ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

JS ELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 rue de la Malnoue
44470 THOUARE SUR LOIRE

Avis est donné de la constitution d'une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée

Dénomination sociale : JS ELEC
Siège social : 3 rue de la Malnoue
44470 THOUARE SUR LOIRE

Objet social :
Tous travaux d'électricité générale
(neuf et rénovation),

Mise en sécurité de toute installation
électrique,

La participation de la Société, par tous
moyens, directement ou indirectement,
dans toutes opérations pouvant se ratta-
cher à son objet par voie de création de
sociétés nouvelles, d'apport, de sous-
cription ou d'achat de titres ou droits
sociaux, de fusion ou autrement, de créa-
tion, d'acquisition, de location, de prise
en location-gérance de tous fonds de
commerce ou établissements ; la prise,
l'acquisition, l'exploitation ou la cession
de tous procédés et brevets concernant
ces activités.

Et généralement, toutes opérations
industrielles, commerciales, financières,
civiles, mobilières ou immobilières, pou-
vant se rattacher directement ou indi-
rectement à l'objet social ou à tout objet
similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Jérôme SAUVAGE,
demeurant 3 rue de la Malnoue 44470
THOUARE SUR LOIRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09422

CAPEB SOLUTIONS

Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAI

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à NANTES du 24/05/2023,
il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée à associé unique

Dénomination sociale : ATELIER 49
Siège social : 49 rue du Petit Bel Air,
44300 NANTES

Objet social : Tous travaux et toutes ac-
tivités de plomberie, chauffage, ventilation,
aménagement de cuisine et salle de bain,
Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la So-
ciété au RCS

Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Guillaume ORY,
demeurant 49 rue du Petit Bel Air 44300
NANTES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS
de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09463



HOME FAMILY INVEST

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 rue de la Feuilladerie
44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature

privée en date à REZE du 17 mai 2023, il
a été constituée une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-
lière.

Dénomination sociale : HOME FAMILY
INVEST.

Siège social : 9 rue de la Feuilladerie,
44400 REZE.

Objet social : La Société a pour objet :

- L'acquisition par tout moyen d'im-
meubles, bâtis ou non bâtis, la construc-
tion, la réparation, l'entretien, la gestion,
l'administration, l'exploitation par bail,
location ou autrement, meublée ou non
meublée, et, à titre occasionnel et non
spéculatif, l'aliénation de tout bien immo-
bilier lui appartenant, par voie de vente,
d'échange, d'apport ou autrement ;

- L'emprunt de toutes sommes néces-
saires à la réalisation des opérations ci-
-dessus, avec ou sans garantie hypothé-
caire, la conclusion de tout contrat de prêt
bancaire ou de tout acte nécessaire au fi-
nancement des opérations envisagées ;

- Et généralement, toutes opérations
quelconque, financières, mobilières ou
immobilières se rattachant directement
ou indirectement à cet objet et suscep-
tibles d'en favoriser la réalisation, à con-
dition toutefois d'en respecter le caractère
civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la So-
ciété au RCS.

Capital social : 10 000 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Franck DODE
et Madame Sandrine PICARD, épouse
DODE, demeurant ensemble 9 rue de la
Feuilladerie - 44400 REZE, sont nom-
més cogérants sans limitation de durée à
compter du 17 mai 2023.

Clauses relatives aux cessions de
parts : agrément décisions collective ex-
traordinaire des associés, représentant
au moins les deux tiers des parts so-
ciales, pour toutes transmissions.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
NANTES.

Pour avis La Gérance

L23IJ09482



titulaire d'un Office notarial
dont le siège est à VERTOU (44120)
26 rue de l'Île-de-France

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me François
CERES, Notaire à VERTOU, le 25 mai
2023 il a été constitué une société dont
les caractéristiques principales sont les
suivantes :

Dénomination : FAMEILIA

Forme : SOCIETE CIVILE

Capital social : QUATRE CENT MILLE
EUROS (400.000,00€)

Siège social : BASSE-GOULAIN
(44115), 110 rue des Rouleaux

Objet social : l'acquisition, la déten-
tion, la gestion et, plus généralement,
l'exploitation par location ou autrement,
à l'exception de la location en meublé, de
tous biens et droits immobiliers bâtis ou
non bâtis dont la société pourra devenir
propriétaire ; la prise de participations di-
rectes ou indirectes dans toutes sociétés.

Durée : 99 années à compter de son
immatriculation.

Apports : 400.000,00 € en numéraire

Gérants : M. Alain MEILLERAIS et
Mme. Catherine MEILLERAIS née DRON-
NEAU, demeurant ensemble à BASSE-
GOULAIN (44115), 110 rue des Rouleaux.

Immatriculation : R.C.S. de NANTES.
L23IJ09552

TÉL : 02 40 47 00 28

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



SELARL OL AVOCAT
Natacha OLLICHON

Avocat au Barreau de Nantes
9 Rue du Couédic - Place Royale
44000 NANTES

LES BOUQUINADES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital social de 1 000,00 €
Siège social : 28 rue Pitre Chevalier - 44000 NANTES
RCS NANTES en cours d'immatriculation

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 26 mai 2023, à Nantes, il a été instituée une Société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES BOUQUINADES

Capital social : Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en CENT (100) parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement souscrit et libéré.

Siège social : 28 rue Pitre Chevalier - 44000 NANTES.

Objet principal : L'exploitation et la gestion de librairie, notamment de seconde main, ce qui comprend l'achat, la revente de livres d'occasion en boutique physique et en ligne et plus généralement la vente d'articles de papeterie, fournitures scolaires et de bureau, articles de tabletterie, gadgets, jouets, jeux de société, jeux culturels, éducatifs et créatifs, cadeaux, carterie, affiches, et tous produits multimédias (vidéos, disques vinyles, CD, DVD, etc) ; l'achat et la vente de confiseries, thés, cafés, petite maroquinerie, bijoux fantaisie et plus généralement articles de Paris ; l'organisation d'événements culturels, de rencontres littéraires et poésies, slam et concerts, de salons de lecture, d'ateliers créatifs et d'écriture, d'expositions d'artistes au sein du magasin ou en dehors de ses murs ; Cours de français et prestations d'écriture publique ; L'exploitation et la fabrication de tous produits dérivés ; L'acquisition de tous objets et matériels, l'obtention de toutes concessions et de toutes marques destinées à l'exploitation ou à la réalisation de cet objet ; La participation directe ou indirecte de tous établissements de même nature ; et plus généralement, toutes opérations de nature commerciale, artisanale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe et pouvant contribuer au développement de la Société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Mme Nadège DAMAMME, née à LAVAL (53) le 06 mars 1979, demeurant 1 Boulevard Georges Pompidou à NANTES (44200) nommée Gérante pour une durée indéterminée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis

L23IJ09562

Par ASSP du 24/05/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ITINERAIRE BIS 44-91

Siège social : 3 chemin du Pressoir Chênaie 44100 NANTES

Objet social : Acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autre, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement pour une affectation à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, conclusion de tout emprunt et toute sûreté en garantie de ces derniers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Eric LA-THIERE-LAVERGNE, demeurant 6 rue Sur

Perpétue, 57200 SARREGUEMINES

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.
Pour avis. La Gérance

L23IJ09571

Aux termes d'un ASSP en date du 26/05/2023, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ATELIER TOILETTAGE

Objet social : Toilettage pour animaux et toute activité connexe s'y rapportant

Siège social : rue du Touraine, 44390 NORT SUR ERDRE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : Mme LE GALL Blandine, demeurant 21 rue du Green, 44260 SAVENAY

Pour avis
La Gérance

L23IJ09575

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FELD HOLDING.

Forme sociale : SAS.

Siège social : 23 rue Saint Rogatien 44000 NANTES.

Durée de la société : 99 ans.

Objet social : Acquisition, détention, gestion, cession ou apport de valeurs mobilières et titre de créances ; Conseils et prestations de services techniques non réglementés sur les plans administratifs, de la gestion, comptable, financier, commerciale, marketing et du management ; L'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement, de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Capital social : 100 euros.

Président : François-Emerick LONCLE de FORVILLE demeurant 23 rue Saint Rogatien 44000 NANTES.

Admission aux assemblées / droit de vote / agrément : tout associé, par lui-même ou mandataire, peut participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.

Immatriculation au RCS de NANTES.
L23IJ09603



ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET
DÉMATÉRIALISÉES

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr



GMV Notaires

Notaires Associés NANTES

41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/05/2023 par Maître Charles-Henri GASCHIGNARD, Notaire à NANTES (44000) - 41 rue Jeanne d'Arc, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI BROSSOLLET MINART

Objet social : propriété gestion administration de tous biens immobiliers

Siège social : 70 boulevard Michelet, 44300 NANTES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. BROSSOLLET Julien, demeurant 70 boulevard Michelet, 44300 NANTES et Mme MINART Claire, demeurant 70 boulevard Michelet, 44300 NANTES

Pour avis
Le Notaire

L23IJ09613



CAN&LEON

SARL au capital de 61 000 €

Siège social : 47 rue de la Vincendière 44470 CARQUEFOU

Par acte SSP du 26/05/2023 à CARQUEFOU, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAN&LEON

Forme sociale : SARL

Capital : 61 000 €

Siège social : 47 rue de la Vincendière, 44470 CARQUEFOU

Objet : L'activité de gestion de toutes participations dans des sociétés, et la fourniture de toutes prestations de services n'entrant pas dans le cadre d'une activité réglementée.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Gérant : Monsieur Axel GIRARD, demeurant 47 rue de la Vincendière, 44470 CARQUEFOU.

L23IJ09643



GIRMAX

SARL au capital de 61 000 €

Siège social : 5 ter rue de Nozine 44710 PORT SAINT PERE

Par acte SSP du 26/05/2023 à PORT SAINT PERE, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GIRMAX

Forme sociale : SARL

Capital : 61 000 €

Siège social : 5 ter rue de Nozine, 44710 PORT SAINT PERE

Objet : L'activité de gestion de toutes participations dans des sociétés, et la fourniture de toutes prestations de services n'entrant pas dans le cadre d'une activité réglementée.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Gérant : Monsieur Maxime GIRARD, demeurant 5 ter rue de Nozine, 44710 PORT SAINT PERE

L23IJ09644



ASCI - AUDON SÉBASTIEN CONSEIL EN INFORMATIQUE

SARL au capital de 3 000 €

Siège social : 6 rue de la Margolierie 44220 COUÉRON

Par acte SSP du 26/05/2023 à

COUÉRON, il a été constituée la Société

présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ASCI - Audon

Sébastien Conseil en Informatique

Forme sociale : SARL

Capital : 3 000 €

Siège social : 6 rue de la Margolierie, 44220 COUÉRON

Objet : Le conseil en informatique, en proposant des prestations en assistance à maîtrise d'oeuvre ou en assistance à maîtrise d'ouvrage. La conduite de projet, la gestion des appels d'offres public et privés et l'infogérance.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Gérant : Monsieur Sébastien AUDON, demeurant 6 rue de la Margolierie, 44220 COUÉRON.

L23IJ09651



PORNICHET

1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHET

ASC

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social :
13, Allée Madeleine Massonneau
44600 SAINT NAZAIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 26 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ASC

Siège social : 13, Allée Madeleine Massonneau 44600 SAINT NAZAIRE

Objet social : L'activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage, toutes missions de pilotage, coordination, de suivi de chantiers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : CORBILLE Richard demeurant 13, Rue Alberto Santos-Dumont 44600 SAINT NAZAIRE, BONNAUD Laurent demeurant 8, Impasse des Co-teaux 44380 PORNICHET.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09743



06 66 96 27 43

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé signé en date du 30/05/2023 il a été constituée une

SoCété présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SAS. Dénomination sociale : MULTIPRO 44.

Siège social : AGH SECRÉTARIAT - 570 route de clisson - 44120 VERTOU. Objet social :

peinture en bâtiment, nettoyage, rénovation par recours à la sous-traitance. Durée :

99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 100 euros (100 actions de 1 euro) Admission aux Assemblées et droit

de vote : Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte

de ses actions. Chaque Associé a autant de voix qu'il possède ou représente

d'actions. Transmission des actions : Les cessions et transmissions d'actions

par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute mutation

d'actions est soumise à l'agrément préalable des actionnaires, et subordonnée

à l'agrément de la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou

représentés. Président : Monsieur Faycal DEBBABI demeurant 17 chemin de la se-

cherie - 44300 NANTES Immatriculation : au RCS de NANTES.

Pour avis, le Président.

L23IJ09765

PUBLICATION EN LIGNE



Maillys LE CARDINAL
Notaire
Étude de Maître Roland GUILLO
21 rue de la Gare
44320 SAINT PERE EN RETZ

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/05/2023 par Maître Maillys LE CARDINAL, Notaire à SAINT PERE EN RETZ (44320) - 21 rue de la Gare, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HCI
Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, la conservation et l'entretien des biens ou droits sociaux, ainsi que la division de tout immeuble ou la subdivision en lots sous le régime de la copropriété ou par état descriptif de division en volumes, l'administration, la gestion et la location du patrimoine social, la gestion de la trésorerie de la société, la régularisation de tous emprunts, toute ouverture de crédit ou facilités de caisse, ou de tout crédit-bail, auprès de toute banque ou établissement de crédit ou financier, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur tous les biens et droits mobiliers et immobiliers de la société, l'aliénation, dans le cadre de la gestion patrimoniale de la Société, de tout ou partie des droits et biens mobiliers et immobiliers lui appartenant.

Siège social : 7 Le Tertre, 44560 CORSEPT

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Président : M. HOUIS Dylan, demeurant 7 le Tertre, 44560 PAIMBOEUF

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions soumise à agrément

Pour avis
Le Notaire

L23IJ09780



KLM RESEAUX

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 rue Paul Landais
44200 Nantes
RCS NANTES (en cours d'immatriculation)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 mai 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : **KLM RESEAUX.**

Siège : 23, rue Paul Landais - 44200 Nantes.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : L'installation de réseaux de télécommunications en fibre optique ; de construire ou modifier les portions transport et distribution des réseaux télécommunication en fibre optique ; d'assurer la continuité optique des réseaux de télécommunications en fibre optique.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés,

sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Karim MAOULHOUB demeurant 23 rue Paul Landais - 44200 Nantes.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le président

L23IJ09786

BAJA
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 l'île Fleurie
44150 VAIR SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAIR SUR LOIRE du 30 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BAJA
Siège : 12 l'île Fleurie - 44150 VAIR SUR LOIRE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 euros
Objet : L'activité de holding consistant en :

- la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer quelle que soit leur activité,
- la gestion de portefeuille de titres sociaux,
- toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises,
- toutes opérations de conseil, sans que cette liste soit limitative, en matières de gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique et informatique auprès des filiales et sous-filiales, destinées à les assister, les promouvoir et les développer,
- la gestion centralisée de la trésorerie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Blandine COURAULT, demeurant 12 l'île Fleurie - 44150 VAIR SUR LOIRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ09807

Aux termes d'un ASSP en date du 04/05/2023, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ELGAID
Objet social : Boucherie Charcuterie Traiteur Epicerie fine Commerce de détail de tous produits alimentaires ou non, boissons non alcoolisées
Siège social : 3 Rue du Bouffay, 44000 NANTES

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. BENYOUCEF Mohamed, demeurant 7 Rue de Crozon, 44300 NANTES

Pour avis
La Gérance

L23IJ09816

P&P
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 36 Avenue des Ibis,
44500 LA BAULE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Baule du 4 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : P&P
Siège : 36 Avenue des Ibis, 44500 LA BAULE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger la commercialisation au détail des produits suivants :

- articles de décoration ;
- Linge de maison ;
- luminaires (accessoire) ;
- art de la table ;
- art culinaire : commerce de détail d'autres équipements du foyer.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Jean-Marc VIVIER, demeurant La Cheverrière, 44140 REMOUILLE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ09820

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

TRANSPORT TJT
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 500 euros
Siège social : 14 rue des Pourpiers
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle ; Dénomination sociale : TRANSPORT TJT ; Siège social : 14 rue des Pourpiers - 44300 NANTES ; Objet social : transport public routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 4 500 euros ; Gérance : Monsieur Ahmad THAJT demeurant à NANTES (44300), 14 rue des Pourpiers, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la Gérance

L23IJ09829

Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2023, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AB & AST
Sigle : L'Amphore
Objet social : Hôtellerie, restauration, débit de boisson (licence 4)
Siège social : 516 Avenue de la plage, Quimiac, 44420 MESQUER
Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE.

Président : M. BERTHOMIEU Alexandre, demeurant 18 Mail Pablo Picasso, 44000 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables. La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur un registre des mouvements coté et paraphé.

Pour avis
Alexandre Berthomieu

L23IJ09833

Suivant ASSP à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310), le 17/05/2023 il a été constituée une SCI : Dénomination SCI Démimis Siège : 3 Impasse des Vignes, 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU OBJET la location meublée ou non meublée, la location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers ; la propriété, la détention, la gestion directe d'immeubles ou

biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'achat, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeuble bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location ; l'obtention ou l'ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation RCS Capital : 1.000€ Gérance : Monsieur Geofrey ANGBAUD demeurant 3 Impasse des Vignes, 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU Cession : Parts sociales librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins le trois quarts des parts sociales. Immatriculation: RCS NANTES. Pour avis, la gérance

L23IJ09838

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement via le procédé DOCUSIGN en date du 31 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : C2C

Siège social : 1 Impasse des Ajoncs, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'activité de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études pour la construction et la rénovation. Le pilotage, le suivi et la coordination de chantiers. Le contrôle technique assurant la bonne réalisation des constructions. L'assistance dans la conclusion et la réalisation des contrats de travaux. La réalisation de toutes études financières et techniques, le conseil, l'expertise, la formation, et toutes opérations se rapportant aux constructions de bâtiments, aménagement de terrains, de voiries et réseaux divers. La réalisation d'esquisses, d'avant-projets et de projets. L'examen de conformité et la direction de l'exécution des contrats de travaux. La réalisation de plans, dossiers techniques et administratifs, ainsi que la prestation de services et la sous-traitance auprès d'entreprises extérieures en vue de la réalisation de l'objet social. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Martin DENIS, demeurant 1 Impasse des Ajoncs, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de NANTES.

Pour avis,
La Gérance

L23IJ09842



NOUVELLE
PLATEFORME DE SAISIE



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société, par acte sous seing privé en date à VERTOU du 31/05/2023, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GEORGES CAT DÉVELOPPEMENT**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Capital social : 10.000 euros, constitué d'apport en numéraire.

Siège social : 2, rue Anne de Bretagne 44120 VERTOU.

Objet social : création, développement, animation et gestion d'un réseau de franchise d'hôtels félins.

Durée : 99 ans.

Présidente : TAMARA, SAS sise 23, La Perrière 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES, 952 046 613 RCS NANTES, pour une durée indéterminée. Représentant permanent : Mme Maggy MASSÉ, demeurant 23, La Perrière 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES.

Cession d'actions : quand la société est pluripersonnelle, les cessions aux non associés sont soumises à agrément et préemption.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'une voix.

Immatriculation : R.C.S. NANTES.
L23IJ09849



FARIBBE

SARL au capital de 5 000 euros
22 Esplanade Rosa Parks - 44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 02 mai 2023, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **FARIBBE**.

Siège social : 22 Esplanade Rosa Parks - 44400 REZE.

Objet social : L'exploitation d'un bar, l'activité de restauration à consommer sur place, à emporter, en livraison et la vente de petite épicerie avec la vente de vins notamment.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 5 000 euros

Gérant : Monsieur Paolo FARIA DA SILVA demeurant 35 rue Augustin Mouillé - 44400 REZE.

Immatriculation : RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ09855

WAVE AND ROAD

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 23 Allée du Marchas
44320 CHAUMES EN RETZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 30/05/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **WAVE and ROAD**.

Siège : 23 Allée du Marchas, Arthon en Retz - 44320 CHAUMES EN RETZ .

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 200 000 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'Acquisition, la vente, la location et la mise en gestion locative de bateaux de plaisance neufs et d'occasion, ainsi que de véhicules maritimes à moteurs et à titre accessoire, la location de vans aménagés ou non, véhicules de tourisme sans chauffeurs et autres engins motorisés ;

- Vente d'accessoires et équipements de loisirs nautiques et articles de sports nautiques ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés et notamment celles ayant pour objet le nautisme ;

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise de participation, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange ou autrement ;

Et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

- CLR DEVELOPPEMENT, SARL à associé unique au capital de 750 000 euros euros, dont le siège social est 23 Allée du Marchas- Arthon en retz, 44320 CHAUMES EN RETZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 798 936 431 RCS SAINT NAZAIRE, représentée par Monsieur Camille LE RETIF, Gérant.

Directeur général :

- GROUPE GUILLAUME TILLY, SARL au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 8 rue du Clos Michel, 35590 SAINT-GILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 799 031 471 RCS RENNES, représentée par Monsieur Guillaume TILLY, Gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le président

L23IJ09857



J.A.I.M.E

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 38 Rue des Sports
44840 LES SORINIERES
en cours d'immatriculation RCS NANTES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES SORINIERES du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **J.A.I.M.E**

Siège social : 38 Rue des Sports, 44840 LES SORINIERES

Objet social : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location et la vente de tous immeubles et biens immobiliers, y compris à usage d'habitation. Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles est admis dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Jonathan LE COEUR, né le 13 août 1979 à NANTES (44) demeurant 3, Rue de la Fontaine Laurent 44860 PONT ST MARTIN.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés requis dans tous les cas et représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, La Gérance

L23IJ09860

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date, à MONTBERT, du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS.

Dénomination : **ALLIANCE BREIZH IMMO**.

Siège social : 66 Bis Rue des Grands Fiefs 44140 MONTBERT.

Objet : toutes opérations de marchand de biens telles que définies par l'article 35 I 1° du Code Général des Impôts ; l'acquisition de terrains ou d'immeubles, l'aménagement de terrains en lotissement, la revente des lots ainsi créés, bâtis ou non bâtis, la revente des immeubles après travaux, la construction de biens immobiliers ; toutes opérations de promotion immobilière.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 20 000 € divisé en 200 actions de 100 € nominal.

Président : M. David KERBOEUF, demeurant à MONTBERT (44140) - 66 Bis Rue des Grands Fiefs, a été nommé président pour une durée indéterminée.

Agrément : les actions de la société ne peuvent être cédées qu'après agrément préalable des associés.

Immatriculation : au RCS de NANTES.

L23IJ09864



1 Rue Etienne Ricordel
44220 COUERON

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 mai 2023, à St Etienne de Montluc.

Dénomination : **SHB - Sublim Hair Barber**.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2 Place de la Mairie, 44360 St Etienne de Montluc.

Objet : Coiffure mixte, barbier, fourniture et ventes de produits capillaires.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros.

Gérant : Madame Stérenn COM, demeurant 14 Rue du Docteur Janvier, 44220 Coueron

Gérant : Monsieur Théo GRASSET, demeurant 14 Rue du Docteur Janvier, 44220 Coueron.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis, le représentant légal
L23IJ09868



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES (44) du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : **CHAZOO IMMO**. Siège social : 5, rue Le Notre, 44000 NANTES. Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou tout autre moyen de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital social : 1 000€. Gérance : M. Antoine SIMON et Mme. Elodie SIMON demeurant ensemble 6, avenue des Alpagas, 44300 NANTES. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES (44). Pour avis. La Gérance.

L23IJ09875

JUMIJIF

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6, Rue Jean Emile Laboureur
44490 LE CROISIC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 31 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JUMIJIF
Siège social : 6, Rue Jean Emile Laboureur 44490 LE CROISIC

Objet social : La prestation de services informatiques et la vente de produits associés

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Julien JIFFRELOT, demeurant 6 Rue Jean Emile Laboureur 44490 LE CROISIC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09906

ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



Journal d'annonces légales,
habilité sur les départements
de la Loire-Atlantique et Vendée

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

MODIFICATIONS

 
Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

SCI GUIST'MONT
Société civile immobilière
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 53 rue de la Bastille
44100 NANTES
326.875.739. RCS NANTES

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DU TERME

Aux termes de l'acte de partage reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 19 décembre 2022, il a été constaté la fin du mandat de cogérante de Mme Francine BOSCHE suite à son décès survenu le 04/06/2022.

Demeurent cogérants de la société Mme Catherine NOEL et M. Serge BOSCHE.

Par décision collective des associés en date du 05/01/2023, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 27/03/2132, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
La gérance

L23IJ03031

 
Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

S.C.I. COPLEX
Société civile immobilière
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 53 rue de la Bastille
44100 NANTES
328266 358 RCS NANTES

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DU TERME

Aux termes de l'acte de partage reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 19/12/2022, il a été constaté la fin du mandat de cogérante de Mme Francine BOSCHE suite à son décès survenu le 04/06/2022.

Demeurent cogérants de la société Mme Catherine NOEL et M. Serge BOSCHE.

Par décision collective des associés en date du 05/01/2023, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 22/10/2142, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
La gérance

L23IJ03037

 
Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

SCI PARMOND

Société civile immobilière
au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 53 rue de la Bastille
44100 NANTES
330 905 738 RCS NANTES

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DU TERME

Aux termes de l'acte de partage reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 19/12/2022, il a été constaté la fin du mandat de cogérante de Mme Francine BOSCHE suite à son décès survenu le 04/06/2022.

Demeurent cogérants de la société Mme Catherine NOEL et M. Serge BOSCHE.

Par décision collective des associés en date du 05/01/2023, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 24/10/2133, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
La gérance

L23IJ03040


one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

HOLDING GLOMOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 20 Boulevard de l'Atlantique
44510 LE POULIGUEN
834 750 622 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Par PV d'AGE du 07/04/2023, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, ont nommé Président pour une durée indéterminée M. Morgan GLOMOT et pour directeur général Mme Caroline GLOMOT pour une durée indéterminée demeurant ensemble au 6 allée du Marais 44500 La Baule-Escoubac.

La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés. Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE

L23IJ06238


bac
audit conseil
expertise comptable
transmission
Nantes - Châteaubriant - Nantes - Tours
www.bacauditconseil.fr

LE GUILLERM CONSTRUCTIONS
SAS au capital de 110 000 euros
Siège social : «La Bosse Billy», 43460
VIGNEUX DE BRETAGNE
438485997 RCS NANTES

Par décision de l'associée unique en date du 03/05/2023, il résulte que les mandats de la société Eolis, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Sébastien RAUD, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

L23IJ07169


AGORA
EXPERTS

RCA2G
Société à responsabilité limitée
au capital de 148 000 euros
porté à 200 000 euros
Siège social : 14 Rue du Marquis de
Maubreuil, 44470 CARQUEFOU
808 232 730 RCS NANTES

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 25 avril 2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 52 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Nouvelle mention :
Capital social : 148 000 euros Capital
social : 200 000 euros

Pour avis
La Gérance

L23IJ07784


one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES
IBS LABELS
SARL
transformée en SAS
Au capital de 150 000 €
Siège social : 1 rue Claude Chappe 44470
CARQUEFOU
452 846 439 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Par PV de décisions du 20/05/2023, l'associé unique a décidé de transformer Société en SAS et a nommé pour Président pour une durée indéterminée Monsieur FRASLIN Gilles demeurant La Fillonnière 44470 Carquefou.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par FRASLIN Gilles.

La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège, sa durée, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ08401

AtlAnta
Société par actions simplifiée au capital de
7.017.500 € porté à 7.359.100 €
Siège social : 3, rue Aronnax
44800 Saint Herblain
534 822 374 RCS Nantes
(ci-après la « Société »)

AVIS

Du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 avril 2023 et des décisions du Président du 28 avril 2023, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 341.600 € et porté de 7.017.500 € à 7.359.100 €.

Pour avis

L23IJ08510

LFT Holding
Société à responsabilité limitée au capital
de 1.000 €
Siège social : Zone DIA Nantes Atlantique,
3 rue Antoine Saint Exupéry,
44860 Saint-Aignan-Grand Lieu
Transféré : 44 bis route du Petit Brossais,
44260 Savenay
920 069 705 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

Par décisions en date du 15 mai 2023, le Gérant a transféré le siège social de la Société de Saint-Aignan-Grand Lieu (44860), Zone DIA Nantes Atlantique, 3 rue Antoine Saint Exupéry, à Savenay (44260), 44 bis route du Petit Brossais.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 920 069 705, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Gérant : Monsieur Ludovic Fatus, demeurant 44 bis route du petit Brossais, 44260 Savenay.
Pour avis

L23IJ09025

APF, SAS à associé unique au capital de 20 000 euros, siège social : 1 rue Augustin Moullé 44400 REZE, 518 378 492 RCS NANTES. D'une décision de l'associé unique du 01/04/2023, il résulte que l'objet social a été étendu à compter du 01/04/2023, aux activités suivantes : Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels par sous-traitance, transformation ou rénovation par sous-traitance, activités connexes ou liées. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ09043


Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

ALCAZAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 32 150 euros
porté à 38 870 euros
Siège social : 30 rue Fourré
44000 NANTES
910 793 496 RCS NANTES

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Il résulte du PV des décisions de l'associé unique en date du 28/04/2023 que le capital social a été augmenté de 6 720 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 32 150 €. Nouvelle mention : Capital social : 38.870 €. Pour avis. La Gérance

L23IJ09439

JOINERY BUSINESS SOLUTIONS - JBS

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 € porté à 250.000 €
Siège social : 24 rue Jules Bodiguel,
44610 INDRE
892 549 791 RCS NANTES

Suivant décisions unanimes des associés en date du 7 avril 2023 et du Président en date du 10 mai 2023, le capital social a été augmenté de 150.000 €, pour être porté de 100.000 € à 250.000 €.
Pour Avis

L23IJ09511

C & K SHOES
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 12 avenue de la Touchelais
- 44260 SAVENAY
793 561 366 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATIONS

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 25/12/2022, il a été décidé, à compter du 25/12/2022 inclusivement, de modifier l'objet social de la société qui est désormais rédigé comme suit : L'achat et la vente de chaussures et de tous articles et produits s'y rattachant ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, La Gérance.

L23IJ09532


fonctionne en régie
publicitaire sur toute
la France

GUEGUEN
AVOCATS

HZ INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 194 400 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith
44800 ST HERBLAIN
509 675 138 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 17 mai 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le président

L23IJ09582



SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE THERON
SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 10 rue des Colombes,
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
792 826 703 RCS NANTES

Par décision du 01/04/2023, les associés ont transféré le siège social au 6 rue Théodore Botrel, 33600 PESSAC à/c du même jour et modifié l'article 4 des statuts en conséquence. Radiation au RCS de Nantes et immatriculation au RCS de Bordeaux.

L23IJ09597

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'associé unique de la société LE FEL ELECTRICITE, SARL au capital de 50.000 € ayant son siège 10 rue Marius Berliet, P activité Biliais Deniaud 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE (RCS NANTES 383 993 029) a décidé le 2 mai 2023 de transférer le siège social au 18 rue du Fonteny, Zac des Hauts de Couéron 44220 COUÉRON, à compter rétroactivement du 1^{er} mai 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS.

L23IJ09609

DEPAN'EXPRESS-FERMETURES EURE-LIENNES
société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
siège social 2 rue Charles Coulombs
28000 Chartres
RCS de Chartres n° 481 632 511

MODIFICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'une décision datée du 5/05/2023, à effet du même jour, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue Charles Coulombs, 28000 Chartres à le Plessis route d'Ancenis 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU.

L'associé unique a par ailleurs décidé de nommer à compter du 05/05/2023 en qualité de nouveau gérant Monsieur Pierre BORDIER, demeurant 19 rue du Colonel Desgrees du Lou 44100 Nantes, en remplacement de Monsieur Pascal BARRE, démissionnaire.

Les articles 4, 7 et 10 des Statuts ont été modifiés en conséquence
Mention sera fait au RCS de NANTES

L23IJ09621

IRUS INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 135 200 €
Siège social : 3 Rue Prémion
44000 NANTES
RCS de NANTES n°403 233 760

L'AGO du 20/05/2023 a décidé à compter du 20/05/2023 de nommer en qualité de président M. Alexis LE BECHU DE CHAMPSAVIN, demeurant 14 Bis rue Esclapart 92100 BOULOGNE BILLANCOURT en remplacement de M. LE BESCHU DE

CHAMPSAVIN Henry, pour cause de démission.

Modification au RCS de NANTES.
L23IJ09623

ATLANTIQUE HABITATIONS

Société Anonyme d'Habitations
à Loyer Modéré agréée par l'Etat
Capital social : 15 000 000 Euros
Siège Social : allée Jean Raulo
44800 SAINT HERBLAIN
R.C.S Nantes B 867 801 334

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023,

- le Conseil d'administration a autorisé le transfert du siège social de la société Atlantique Habitations au 10 boulevard Charles Gautier à Saint-Herblain (44800). Cette décision devra être ratifiée par l'Assemblée Générale qui se tiendra le 21 juin 2023.

Les formalités seront déposées au greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

La Présidente du Conseil d'Administration

L23IJ09631

LA MAISON FAMILIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Société Anonyme Coopérative
d'Intérêt Collectif d'Habitations
à Loyer Modéré à Capital Variable
Siège Social : allée Jean Raulo
44800 SAINT HERBLAIN
R.C.S Nantes B 869 800 359

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023,

- le Conseil d'administration a autorisé le transfert du siège social de la société La Maison Familiale de Loire-Atlantique au 10 boulevard Charles Gautier à Saint-Herblain (44800). Cette décision devra être ratifiée par l'Assemblée Générale qui se tiendra le 21 juin 2023.

Les formalités seront déposées auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

Le Président du Conseil d'Administration

L23IJ09635

DEMEURES ET TRADITION

Société Anonyme Coopérative de Production d'Habitations
à Loyer Modéré à Capital Variable
Siège Social : allée Jean Raulo
44800 Saint-Herblain
R.C.S Nantes B 858 802 648

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023,

«le Conseil d'administration a autorisé le transfert du siège social de la société Demeures et Tradition au 10 boulevard Charles Gautier à Saint-Herblain (44800). Cette décision devra être ratifiée par l'Assemblée Générale qui se tiendra le 21 juin 2023.

Les formalités seront déposées auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

Le Président du Conseil d'Administration

L23IJ09636



CABINET MEDICAL PREFAILLES
Société Civile de Moyens au capital de 304,90 euros
Siège social : 81 route de Quirouard,
44770 PREFAILLES
393 573 183 RCS SAINT-NAZAIRE

MODIFICATIONS

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 janvier 2023, les

associés ont pris acte de la cession de la totalité des parts sociales de Madame Gladys HAVARD-FOURAGE au profit de Monsieur Laurent CAPRONNIER, et de la démission de celle-ci de sa qualité de co-gérante. De ce fait, Monsieur Laurent CAPRONNIER demeure le seul gérant et associé de la société.

Les articles 7 et 15 des statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance

L23IJ09638

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

AEROPORT AUTO SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 7 625 euros
Siège social : 5 rue Charles Lindbergh -
44340 BOUGUENAI
411 451 909 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du 24/05/2023, l'AGE a décidé de supprimer les activités de réparations, de négoce de tous véhicules neufs et d'occasion et d'étendre l'objet social aux activités de gestion de parking et d'emplacements de véhicules, gardiennage et de modifier l'article 2 des statuts. Pour avis, la Gérance

L23IJ09639



JOSEPH DE LA BOUVRIE
SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : L'Hébergement
44390 CASSON
527 789 630 RCS NANTES

L'AG du 15/05/2023 a décidé de nommer M. Guillaume FALIGOT de la BOUVRIE demeurant 6 Chemin de Clogand, 44700 ORVAULT en qualité de gérant en remplacement de Mme Marie-Hélène FALIGOT de la BOUVRIE, gérante démissionnaire, et ce à/c du même jour. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ09648

S.C.I. LES HALLES SCI au capital de 1.524 € sise 16 MONTMIGNAC 44750 CAMPBON 326286176 RCS de SAINT-NAZAIRE. Par décision de l'AGE du 20/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 22 Bis Montmignac 44750 CAMPBON. Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ09657



LC TECHNOLOGIES
SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 14, Route de Paris - 44470
CARQUEFOU
840 741 862 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 30/05/23 a décidé de transférer le siège du 14, Route de Paris à Carquefou au 19-19 bis, avenue de la Baudinière - Zone de la Baudinière à THOUARE SUR LOIRE à compter du 01/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

L23IJ09658

ABONNEZ-VOUS!
2 ans : 105 €



SCI MIRABELLE

Société civile immobilière
Au capital de 60 000 euros
porté à 308 000 euros
Siège social :
32 B rue de la Ville aux Roses
44000 NANTES
827 719 410 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 mai 2023 a constaté la libération intégrale du capital social, décidé et réalisé une augmentation du capital social de 290 000 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 2^{ème} Titre II des statuts a été modifié.

ARTICLE 2^{ème} Titre II - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trois cent cinquante mille euros (308 000 euros).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09740

TRANSFERT DE SIEGE

Le 17/04/23, l'associé unique de AB Multi Clim, SARL - capital 2000 € - Siège social : 8 Le Ronzerais 44690 CHATEAU THEBAUD - 824374409 RCS NANTES a décidé le transfert du siège social au 8 rue de Bezauges 49110 MONTREVAULT. La Société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 824 374 409 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de ANGERS. Gérance : Arnaud BRESSON, demeurant 8 rue de Bezauges 49110 MONTREVAULT.

L23IJ09748

T3H - MY fantastic D, SASU au capital de 2000 €, Siège social : Lieu-dit La Maison Neuve du Nord, SAINT-PERE-EN-RETZ 44320, 524 662 376 RCS Saint Nazaire. D'une décision de l'associé unique du 17 mai 2023, il résulte que l'objet social a été supprimé partiellement à compter du 17 mai 2023 pour retirer les activités suivantes : Gestion immobilière; Gestion (de surfaces diverses...). Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Saint Nazaire.

L23IJ09749



Un journal
spécialisé pour vos
annonces légales

c'est plus sûr!

S.N.P.J.

Syndicat National de la Presse Judiciaire

Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :

ABONNEZ-VOUS!



QIWI CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 22 rue Racine
44000 NANTES
837 845 668 RCS NANTES

TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 02/05/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par Clément MONNIER. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Clément MONNIER Président, demeurant 30 rue Lecourbe - 75015 PARIS. Pour avis. La Gérance

L23IJ09751



VINCENT BASILE
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 500 euros
Siège social : 6 place du 51ème Régiment d'Artillerie
44000 NANTES
817 606 114 RCS NANTES

MODIFICATION

Par décision en date du 17 mai 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour le porter de 1 500 euros à 400 000 euros et de modifier le nombre et la valeur des parts sociales pour le porter de 150 parts de 10 euros à 200 parts de 2000 euros chacune.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nantes.
Pour avis,
La gérance.

L23IJ09752



HU.TE Architecture
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 11 Allée Duquesne
44000 NANTES
Transféré 14 rue Crébillon 44000 NANTES
893 728 584 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2023, l'AGE des associés de la SARL HU.TE Architecture a décidé de transférer le siège social du 11 Allée Duquesne 44000 NANTES au 14 rue Crébillon 44000 NANTES à compter

du 01/04/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance

L23IJ09756

VELO CONTACT
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 360 Boulevard Marcel Paul
44800 SAINT HERBLAIN
817 665 318 RCS NANTES

AVIS

L'associé unique a nommé le 30/03/2023, avec effet à la même date, la SAS VELO HORIZON, au capital de 660 000 euros, Rue Louis Blériot ZAC du Forum 44700 ORVAULT, 949 537 625 RCS NANTES en qualité de Président en remplacement de la société DD INVEST, démissionnaire.

L23IJ09757



L'ANTRE DU CINEMA

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 2 Rue des Bons Français
44000 NANTES
835 217 951 RCS NANTES

DEMISSION COGERANTE - CHANGEMENT DENOMINATION

Par PV d'AGE du 09/12/2022 les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de cogérante de Mme Solène GRENIER et ont décidé de supprimer de la dénomination sociale, la mention des initiales de la forme sociale « SARL »
Mention sera faite au RCS NANTES
Pour avis

L23IJ09761



S.C.I. LE ROC
Société civile immobilière
Au capital social de 60.979,61 Euros
Siège social : LES SORINIERES (44840), 7 rue du Bignon
R.C.S. NANTES 399 613 579

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 23 février 2023, les associés ont nommé Madame Morgane GRADELET, demeurant 8 rue des Hucasseries 44400 REZE, en qualité de gérante, en remplacement de Madame Fabienne GUILLEMENT, décédée.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis,

L23IJ09764



CANAILLE HAB
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : Hangar n°21

Quai des Antilles
44200 NANTES
849 990 908 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 24/05/2023, la société CANAILLE HAB a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux-tiers des voix.

M. Julien BRETECHE demeurant 62, rue Henri Jullin et M. Anthony BARRAUD demeurant 13, rue des Iris 44690 LA HAIE-FOUASSIERE ont cessé leurs fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

Président : NOVAS, société à responsabilité limitée au capital de 2 710 000 euros, ayant son siège social 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 823 783 584

Directeur général : MONADE, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 13, rue des Iris 44690 LA HAIE-FOUASSIERE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 834 960 700.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis,
Le Président.

L23IJ09785

RAPHAEL GLOBAL DISTRIBUTION, SASU au capital de 24 000 € Siège social : Zone Artisanale Ragon, 3 rue de Coulomb, 44119 TREILLIERES 844 384 586 R.C.S. NANTES.

Par décision extraordinaires de l'associé unique du 16/05/2023, il a été décidé à compter du 16/05/2023 de transformer la société, sous sa forme de SASU en SARL à associé unique, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts de la société sous sa nouvelle forme. Il constate la cessation des fonctions de gérant de Yoann LEMARIE. Les modifications sont les suivantes : Forme juridique : SARL à associée unique. DENOMINATION : RAPHAEL GLOBAL DISTRIBUTION Siège Zone Artisanale Ragon, 3 rue de Coulomb 44119 TREILLIERES Capital : 24 000 € divisé en 24 000 parts de 1€ chacune. Gérant : Monsieur Yoann LEMARIE demeurant A06 50 rue de Bellevue, 44340 BOUGUENNAIS. Cession : « Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des personnes étrangères à la société, lorsque la société comporte plus d'un associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant. ». Objet social : l'objet social a également été étendu à compter du 16/05/2023 aux activités suivantes : L'achat et la vente de produits d'occasion ; L'activité de consulting dans le recrutement ; Le conseil pour les affaires et autres conseil de gestion ; Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Mention sera faite au RCS NANTES. Pour avis la gérance.

L23IJ09796



SCI VALLEE

Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social : Le Bas Luc
44130 LE GAVRE
RCS de SAINT NAZAIRE n° 503 460 115

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET DE NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Erwan GASCHIGNARD le 22 décembre 2022, publié au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2, le 16 janvier 2023 bordereau n° 4404P02 2023 n°00564 et d'une délibération de la collectivité des associés de la société SCI VALLÉE en date du 17 mars 2023 :

- il a été constaté la démission de Monsieur Jean-Claude VALLÉE, en sa qualité de gérant, et la nomination en qualité de nouveau gérant de : Madame Julie VALLÉE, demeurant à NANTES (44300) 39 rue de la Gaudinière.

- Et décidé de transférer, à compter du 22 décembre 2022, le siège social de la société actuellement fixé à LE GAVRE (44130) Le Bas Luc, à l'adresse suivante : NANTES (44300) 39 rue de la Gaudinière, et de modifier en conséquence les statuts.

Mention sera faite au RCS de NANTES et de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le notaire

L23IJ09813

CISN RÉSIDENCES LOCATIVES

Société anonyme au capital de 719 901 €
Siège social : 13 Avenue Barbara
44570 TRIGNAC
RCS 006 380 158

Aux termes de délibérations en date du 10 mai 2023, le Conseil d'Administration a :

1- constaté la démission en qualité d'Administrateur de la Région Pays de la Loire avec effet au 7 mars 2023 ;

2- coopté le CONSEIL DEPARTEMENTAL de Loire-Atlantique, demeurant Hôtel du Département - 3 quai Ceineray à Nantes (44041), en qualité d'Administrateur dont le représentant permanent est Monsieur Jean CHARRIER.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président,

LUC DUPAS

L23IJ09814

SARL USAJ BATIMENT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 €
Siège social : 2 rue Henri Guillaumet
Parc du Bois Cesbron Bâtiment E
44700 ORVAULT (Loire-Atlantique)
883 712 358 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 1/12/22 :

Le siège social a été transféré, à compter du 1/12/22 de 2 rue Henri Guillaumet Parc du Bois Cesbron 44700 ORVAULT, à 20 Bd Emile Romanet, 44100 NANTES.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ09837

MODIFICATION DE GERANCE

«G.F.A DE LA GRANDE VALLEE»
Groupement Foncier Agricole
Au capital de 52.869,32 euros
Siège social : La Loire
44140 MONTBERT
SIREN 398.863.019 (RCS NANTES)
CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 30 mai 2023, les associés du G.F.A DE LA GRANDE VALLEE ont constaté la démission de Monsieur Régis GIRARD, en sa qualité de co-gérant, et nommé co-gérant Monsieur Auguste DENIAUD, demeurant à MONTBERT (44140), 3 La Loire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Les co-gérants

L23IJ09848

S.A.R.L. T.H.C. MOTOS

SARL au capital de 60 000 €
Siège social : 2 bis rue Georges-Charpak
44400 REZE
RCS de NANTES n°419 044 839

L'AGE du 06/05/2023 a décidé le transfert du siège social au 26 bis, rue du Bois-Chabot, 44340 BOUGUENNAIS à compter du 01/04/2023.

Pour avis
Christophe Coutelle

L23IJ09861

CHARIER C.M.

S.A.S. au capital de 4 209 000 €
Siège social : La Clarté
44410 HERBIGNAC
SIREN 347 670 150
RCS de SAINT-NAZAIRE

AVIS

La société CHARIER S.A.S., immatriculée SIREN 305 319 477 au RCS de NANTES, Présidente de CHARIER C.M., a désigné, à compter du 17 mai 2023, en qualité de représentant permanent du Président :

M. Jean VIDAL, demeurant professionnellement : 2 bis rue des Meuniers à COUÉRON (44220) en remplacement de M. Paul BAZIREAU demeurant 19 Rue des Roses à NANTES (44100)

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ09877



Nantes - Châteaubriant - Rennes - Tours
www.bureauauditoire.fr

L'AFTER CHATEAUBRIANT

SAS au capital de 5 000 €
Ancien siège social : 15, Grande Rue
44110 CHATEAUBRIANT
Nouveau siège social : 29, rue Aristide
Briand - 44110 CHATEAUBRIANT
901 040 857 RCS NANTES

Suivant acte SSP en date du 30/05/2023 avec effet au 01/06/2023, M. Loïc ALBERT, demeurant 26, rue du Château 44110 CHATEAUBRIANT, a été nommé Président, en remplacement de M. Guillaume LE HECHO, démissionnaire ; Mme Gwendoline MICHEL, demeurant 26, rue du Château 44110 CHATEAUBRIANT, a été nommée Directrice Générale, en remplacement de Mme Manuela LE HECHO, démissionnaire ; le siège social a été transféré du 15, Grande Rue 44110 CHATEAUBRIANT au 29, rue Aristide Briand 44110 CHATEAUBRIANT et les statuts ont été modifiés en conséquence.

L23IJ09878

CHARIER GC

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 €
Siège social : 2 Rue des Meuniers
« La Barrière Noire » - 44220 COUÉRON
SIREN 320 651 706 - R.C.S. de NANTES

AVIS

La société CHARIER S.A.S., immatriculée SIREN 305 319 477 au RCS de NANTES, Présidente de CHARIER GC, a désigné, à compter du 17 mai 2023, en qualité de représentant permanent du Président :

M. Jean VIDAL, demeurant professionnellement : 2 bis rue des Meuniers à COUÉRON (44220) en remplacement de M. Paul BAZIREAU demeurant 19 Rue des Roses à NANTES (44100).

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ09879

ABONNEZ-VOUS !**1 an : 63 €**

Maïre Marlon THEVENIN
Notaire
12 Rue du Chapeau Rouge
NANTES
Tél : 02 40 48 42 41

Suivant acte reçu par Me DUBOIS, notaire à NANTES, le 29 décembre 2022.

Les associés de la société **TAVARN BREIZH NAONED**, SARL, siège à NANTES, 47 Quai de la Fosse, capital 5.000,00€, 840 885 073 RCS de NANTES ont adopté les modifications suivantes :

Il est pris acte de la démission de M. Szym ZEDIRA, demeurant à ST-HERBLAIN, 8 Avenue de la Brancheoire de ses fonctions de gérant à compter du 29/12/2022.

M. Kibrom ISAAQ WELDE, demeurant à CHOLET, 4 Rue St Vincent de Paul, est nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Pour unique insertion, le notaire
L23IJ09889

GARNIER ATLANTIQUE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social : 175 rue de la Bougrière
lieu-dit Beau Soleil
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
300 133 204 RCS NANTES

Aux termes des décisions en date du 28 février 2023, l'Associée Unique de la société a décidé de proroger la durée de la société de quatre vingt dix neuf (99) ans à compter du 26 mars 2024, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 25 mars 2123.

L'article 5 de statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis

L23IJ09893

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2023 de la société L'ARC EN CIEL, SPFPL de Vétérinaires au capital de 40 000 € ayant son siège social 3 avenue Taillandier, 44290 GUÉMENE PENFAO (RCS SAINT NAZAIRE 808 664 301), a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10.000 € pour le porter à 50.000 €. POUR AVIS.

L23IJ09903

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIÉTÉ FREDERIC PINAULT
par abréviation SFPI
Société à responsabilité limitée
au capital de 172 278 €
Siège social : 23 avenue Camus -
44000 NANTES
429 472 103 RCS NANTES

Suivant décisions du 27/03/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 172 278 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou

représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les fonctions de gérant de M. Frédéric PINAULT cessent du fait de la transformation. Président : M. Frédéric PINAULT demeurant 23 avenue Camus 44000 NANTES.

Pour avis.

L23IJ09905



BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

THE JUNGLE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 32 bis, rue de Crucy 44000 NANTES
850 216 037 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 24/05/2023, la société THE JUNGLE a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux-tiers des voix.

M. Julien BRETECHE demeurant 62, rue Henri Jullin a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

Président : NOVAS, société à responsabilité limitée au capital de 2 710 000 euros, ayant son siège social 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 823 783 584

Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis,
Le Président.

L23IJ09831

CLÔTURES

DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU CARREFOUR DES TROIS CANONS

Société civile au capital de 1 219 €
Siège social : Les Granges de Villeneuve
44840 LES SORINIÈRES
RCS de NANTES n°327 061 529

L'assemblée d'associés du 24/05/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. PINEL Claude de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/05/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

Monsieur Claude PINEL

L23IJ09464

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LOIRE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, rue de la Rabotière -
44800 SAINT HERBLAIN
807 500 632 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 25 mai 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yann TRICHARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

L23IJ09630

In Extenso

Experts-Comptables

PORNIC

2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 PORNIC

CARPENTIER AUTO SERVICES
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 15 000 euros

Siège social : Rue du Lieutenant
Maurice Legris

Parc d'Activités de la Guerche
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS
Siège de liquidation : 25 Le Pont du Clion
44210 PORNIC
798 928 081 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée Générale Ordinaire du 24/04/2023, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/01/2023, déchargé Monsieur Franck CARPENTIER, demeurant 25 Le Pont du Clion 44210 PORNIC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ09778

**CHLOÉ CRÉATION**

SARL en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social/ siège de liquidation
11, rue du Maréchal Foch 44210 PORNIC
905 160 206 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 22/05/2023, l'associée unique, statuant au vu du rapport du liquidateur Mme Chloé GLÉDEL, demeurant 18 bis, rue de la Poissonnerie 44320 CHAUMES-EN-RETZ, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat, décidé de l'affectation du solde net et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE. Mention sera faite au RCS SAINT-NAZAIRE.

L23IJ09810

LILI COUTURE

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle en liquidation
Au capital de 7.000,00 euros
Siège social : 66, Route de la Briquerie
Kercouret - 44410 HERBIGNAC
RCS ST-NAZAIRE n° 822 319 430

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 24 Mai 2023, l'associée unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus à la liquidatrice pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de la liquidatrice ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Pour avis

L23IJ09825

SCI DE LA FILATURE

SCI au capital de 1 524,50 €
Siège social : 4 rue des Olivettes
44000 NANTES
RCS de NANTES n°347 947 699

En date du 11/05/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GOUESNARD Eric de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

le liquidateur

L23IJ09844

LOCATIONS GERANCES

GUEGUEN
AVOCATS

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par la société DELHOBIO, société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros, dont le siège social est situé 332 boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 789 624 798.

Au profit de la société LA MIE BIO, société par actions simplifiée au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé 332 boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 810 629 949.

Du fonds de commerce de vente, sur place ou à emporter, de sandwiches, viennoiseries, pâtisseries et produits traiteurs, sis et exploité 332 boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN.

A pris fin le 31 décembre 2022 à minuit aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2023.

Mention au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ09551



WWW.ANNONCELEGALE.
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

FONDS DE COMMERCE



Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire Associé de la SAS
«OFFICE NICOLAS, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial au
Pont-du-Cens, près de NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)
25 Route de Rennes

Suivant acte reçu par Me NICOLAS, Notaire à ORVAULT, le 24/05/2023, en cours d'enregistrement, la société WAZA SUSHI - SAS - capital 500 € - siège social à LES TROIS-ILETS (97229) 2 rue du Caret Anse à l'Âne - SIREN 883 825 580 RCS FORT DE FRANCE, a cédé à la société Monsieur Arezki BECHA demeurant à NANTES (44300) 12 rue de la Basinerie, un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE, exploité à NANTES (44000) 24 rue des Petites Ecuries, lui appartenant, connu sous le nom WAZA SUSHI, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de NANTES, sous le numéro 88382558000029.

Prix : 13000 € - Jouissance : 24/05/2023.

Oppositions reçues à la société OFFICE NICOLAS, Notaires Associés, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion
Le Notaire

L23IJ09542

STRATÉIA
NOTAIRES

SARL titulaire d'un office notarial
22 Rue des Halles - 44000 NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Eric FAUVEL, Notaire à NANTES (44000), le 22 mai 2023, a été cédé un fonds de commerce de **COIFFURE MIXTE**, sis à TOUVOIS (44650), 43 rue du Général Charette, connu sous le nom commercial «L'UNIV'HAIR DE LAETITIA» (453 568 883 RCS NANTES).

Par Madame Laëtitia Fabienne Michèle **NAULEAU**, coiffeuse, demeurant à LA GARNACHE (85710), 225 route de Chateaufort.

A la Société dénommée «**EVIDENCE**», Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 4.000,00 Euros, ayant son siège social à TOUVOIS (44650), 43 rue du Général Charette, identifiée au SIREN sous le numéro 948 868 039 RCS NANTES.

Moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR).

Jouissance : 22 mai 2023.

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Eric FAUVEL, Notaire à NANTES (44000), 22 rue des Halles, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

L23IJ09835



**SCP Arnaud AUDRAIN -
Olivier CAPELLE - Marie DENIS-
NOUJAIM - François CERES,**
Notaires associés
26 rue de l'Île de France
44120 VERTOU

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Arnaud AUDRAIN, notaire associé à VERTOU, le 31 mai 2023, en cours d'enregistrement au service de la publicité foncière et de

l'enregistrement de NANTES 2,

La Société dénommée **BEAU DE L'HAIR**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à NANTES (44000), 4, rue Pierre Chéreau, identifiée au SIREN sous le numéro 830884292 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

A cédé à la société dénommée **CAMILLE ET MELUSINE**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 EUROS, ayant son siège social à MAISONS-ALFORT (94700), 24, rue Edmond Nocard, identifiée au SIREN sous le numéro 921461018 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CRETEIL

Un fonds de commerce de **salon de coiffure**, connu sous le nom commercial « **START'HAIR** » situé et exploité à NANTES (44000) 4 rue Pierre Chéreau.

Moyennant le prix de 65.000 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 15.014,50 euros et aux éléments incorporels pour 49.985,50 euros.

Date d'entrée en jouissance : 31 mai 2023.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Arnaud AUDRAIN, notaire à VERTOU (44120), 26 rue de l'Île de France.

Pour insertion

L23IJ09858



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Vincent POIRAUD, notaire de la société « OFFICE DU DÔME Notaires », 4 bis place du Sanitat, le 16 mai 2023, enregistré à NANTES 2, le 23 mai 2023, volume 4404P022023N, Bordereau 2023070326, Case 01119 a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL VELASCO**, Société à responsabilité limitée au capital de 7500€, dont le siège est à NANTES (44000) 16 Rue du Château, identifiée au SIREN sous le numéro 452 366 057 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A : La Société dénommée **ENAJE**, Société à responsabilité limitée au capital de 6000€, dont le siège est à NANTES (44000), 21 rue du Château, identifiée au SIREN sous le numéro 880 307 418 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : « **VENTE AU DETAIL D'ARTICLES DE PARIS, BIJOUX, MAROQUINERIE, CEINTURE ET VENTE AMBULANTE AU DETAIL DE CES ARTICLES** » exploité à NANTES (44000) 16 rue du Château, sous l'enseigne « **LILI AU SOLEIL** » et pour l'exploitation duquel le CEDANT est identifié sous le numéro SIRET 452 366 057 00019 avec pour code APE NAF : 47.71Z (Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES. Moyennant le prix de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR).

Entrée en jouissance : le 16 mai 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Vincent POIRAUD, Notaire à NANTES (44100), 4 Bis Place du Sanitat.

Pour unique insertion.

L23IJ09886



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», le 31 mai 2023, a été cédé par :

La Société dénommée **RTM2**, dont le siège est à PIRIAC-SUR-MER (44420) 8 rue de Kéroman, identifiée au SIREN sous le numéro 848 060 869 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A la Société dénommée **OTIUM SNACKING**, Société par actions simplifiée au capital de 1.200,00 €, dont le siège est à PIRIAC-SUR-MER (44420), 5 Bis rue Champelomot, identifiée au SIREN sous le numéro 952 696 912 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTEUR, DEBIT DE BOISSONS Y AFFERT, SNACK, SALON DE THE sis à PIRIAC-SUR-MER (44420) 8, rue de Keroman, connu sous le nom commercial LA P'TITE FRINGALE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 130.000,00 EUR, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 123.550,00€,

- au matériel pour 6.450,00€

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

L23IJ09894

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à LA BAULE ESCOUBLAC du 5 mai 2023, enregistré au Service DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de SAINT NAZAIRE 1, le 31 mai 2023, sous les références Dossier 2023 00043902, référence 4404P04 2023 A 00901,

Géraldine DAVID, demeurant 16 Rue du Moulin de la Justice 44530 GUENROUET, A CEDE à LES VELOS TOURNESOLS, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 9 Rue du Bois 44510 LE POULIGUEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 951 801 323, représentée par Alexandre DAVID, un fonds de commerce de location de vélos, sis et exploité 9 Rue du Bois 44510 LE POULIGUEN, moyennant le prix de 30 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 5 mai 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet GB Avocat, situé 2 rue Eugène Varlin, 44100 NANTES, représenté par Maître Guillaume BRISSET.

Pour avis

L23IJ09899

CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES :

ABONNEZ-VOUS !

REGIMES
MATRIMONIAUXAMENAGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me François CERES Notaire à VERTOU 26, rue de l'Île de France, le 25 mai 2023, **Monsieur Jean-Luc Pierre Lazard FRANCHETEAU** né à NANTES (44000) le 24 juillet 1954 et **Madame Françoise Marcelle Madeleine POITIER**, née à NANTES (44000) le 6 novembre 1956 demeurant à BASSE-GOULAINE (44115), 4, impasse Jacques Brel, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LA HAYE FOUASSIERE (44690), le 7 mai 1977, ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial par adjonction d'une clause de préciput.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître François CERES, notaire à VERTOU (44120), 26, rue de l'Île de France.

L23IJ09578



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

AMÉNAGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 25 mai 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial contenant adjonction d'une société d'acquêts au régime actuel de la séparation de biens ainsi qu'une clause de préciput.

PAR :

Monsieur Pierre Jean Marie LA-VIGNE, sans profession, et **Madame Elisabeth Micheline Paule GANACHAUD**, Secrétaire, demeurant ensemble à GUERANDE (44350) 3 avenue Clos du Meunier.

Monsieur est né à GUERANDE (44350) le 7 décembre 1959,

Madame est née à GUERANDE (44350) le 3 octobre 1961.

Mariés à la mairie de LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) le 28 février 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre TREILLARD, notaire à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), le 6 février 1990.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ09587

Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :

ABONNEZ-VOUS !

CHANGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier RICARD, notaire à NANTES, le 26 mai 2023, **Monsieur Florent Jean Michel HUGUET**, né à SAINT-NAZAIRE (44600) le 7 septembre 1988 Opticien lunetier, et **Madame Pauline Catherine Dominique JUIN**, née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 17 mai 1990, chargée des ressources humaines, demeurant à NANTES (44000) 3 rue d'Auvours, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-NAZAIRE, le 8 septembre 2018, de nationalité française, ont déclaré adopter le régime de la séparation de biens avec faculté d'attribution ou d'acquisition par le conjoint survivant en cas de décès. Oppositions dans les trois mois en l'étude de Maître RICARD, notaire à NANTES (44000), 3 rue Porte Neuve.

Pour avis, Maître RICARD

L23IJ09663



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CHANGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la SCP «NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS, société titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE (44500), 20 Av Jean de Neyman, le 17 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput, entre :

M. Dominique Louis Marcel VETU et Mme Françoise Christiane Paulette BERTHIER, demeurant ensemble à LA TURBALLE (44420) 33, boulevard Belanger, mariés à la mairie de NERONDES (18350) le 4 octobre 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'Office où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour insertion
Le notaire

L23IJ09720

AMENAGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : **CORMIER** Florian François Anicet né à BEAUPREAU le 10/10/1987 et **KOCHERGINA** Olga Gennadijevna née à LENINGRAD le 27/09/1979.

Domicile : 9 Rue du Zambeze 44800 ST-HERBLAIN.

Régime avant aménagement : séparation de biens avec société d'acquêts.

Aménagement opéré : suppression de la société d'acquêts.

Notaire rédacteur : Nicolas DUBOIS, notaire au sein de la SELARL MBN NOTAIRES à NANTES, 12 Rue du Chapeau Rouge.

Date de l'acte : 25/05/2023.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice au siège de l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ09746



SELARL MBN NOTAIRES
12 Rue du Chapeau Rouge 44000
NANTES

Par testament olographe du 2 novembre 2020, Madame Rose Jeanne JULIEN, veuve de Monsieur Jean TAILLANDIER, demeurant à CARQUEFOU (44470), 10 Mail de la Mainguais, née à NANTES (44000), le 15 mai 1916, de nationalité française, décédée à CARQUEFOU (44470), le 13 novembre 2022, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SELARL MBN NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 12 Rue du Chapeau Rouge, suivant procès-verbal de dépôt et description dressé par Me DUBOIS en date du 29 mai 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de l'Office Notarial susnommé.

Pour avis, le notaire

L23IJ09760



3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INFORMATION DES
CREANCIERS

INSERTION CHANGEMENT DE RÈGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thérèse BROUSSARD-BALDONI, Notaire salariée, à REZE, le 17 mai 2023.

Monsieur Christian Michel GILBERT, retraité, et Madame Béatrice Marie-Ange CHAUVIN, assistante maternelle, demeurant ensemble à BOUGUENNAIS (44340) 8 rue des Saules. Monsieur est né à BOUGUENNAIS (44340) le 8 mars 1959. Madame est née à BORDEAUX (33000) le 8 juin 1965. Mariés à la mairie de LA MONTAGNE (44620) le 18 juin 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'Huissier de Justice, à Maître BROUSSARD-BALDONI, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de Régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion
Le Notaire.

L23IJ09856

CHANGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 26 mai 2023 dressé par Maître Thierry ROBVEILLE, Notaire, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Thierry ROBVEILLE», titulaire d'un office notarial dont le siège est à VILLENEUVE-EN-RETZ (44), Zone Commerciale «Les Salines», Chemin de la Culée, **Monsieur Patrick Jean Laurent BINET**, Retraité, et **Madame Joëlle Jacqueline Régine VIAUD**, Retraitee, demeurant ensemble à SAINT-MARS-DE-COUTAIS (44680) 58 lieu-dit La Guinarderie. Monsieur est né à FRESNAY-EN-

-RETZ (44580) le 9 juillet 1954, Madame est née à CHATEAUNEUF (85710) le 8 septembre 1956. Mariés à la mairie de CHATEAUNEUF (85710) le 30 juin 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour insertion, le notaire

L23IJ09865



Suivant acte reçu par Me Vincent POIRAUD, notaire à NANTES, le 31/05/2023, M. Eric BORD et Mme Jeanne-Marie HUGUET, demeurant ensemble à NANTES (44000), 5 passage Louis Levesque et mariés le 15/06/1991 sous le régime de communauté réduite aux acquêts ont aménagé leur régime matrimonial.

Aux termes dudit acte les époux ont converti leur régime matrimonial actuel et Mme BORD a apporté à la communauté un bien propre.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Vincent POIRAUD, notaire à NANTES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis
Le notaire

L23IJ09900

AUTRES ANNONCES



Suivant testament olographe en date du 21 avril 2006, Monsieur Jacques Marie Joseph Michel Jean **BABIN-CHEVAYE**, en son vivant ecclésiastique, demeurant à NANTES (44000) Résidence EHPAD Le Bon Pasteur 11 rue du Haut Moreau. Né à NANTES (44000) le 31 juillet 1938 Célibataire De nationalité française Décédé à SAINT-HERBLAIN (44800), le 5 octobre 2021 a **consenti un legs universel**.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Loïc DEIN, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Loïc DEIN et Xavier RICARD, Notaires SELARL», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NANTES (44), 3 rue Porte Neuve, le 16 février 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Loïc DEIN, notaire à NANTES (44000), 3 rue Porte Neuve, référence CRPCEN : 44015, dans les trois mois suivant la publication des présentes.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ09832

SERVICE
ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatiquejudiciaire.fr

SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air – NANTES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 janvier 2012,

Madame Mireille Henriette Christiane GORGET, en son vivant retraitée, demeurant à PLESSE (44630) résidence de la Rochefoucauld 6 rue du Docteur Alexis Carrel.

Née à SOUZAY-CHAMPIGNY (49400), le 7 juillet 1934.

Veuve de Monsieur René Marc Marie MAHE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à PLESSE (44630) (FRANCE), le 3 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe GAUTIER, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « STRATÉIA Notaires », titulaire d'un office notarial, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles, le 24 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe GAUTIER, notaire susnommé, référence CRPCEN : 44001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

L23IJ09556



DEJOIE FAY KICHEL
LE MASSON GORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 08 08 08

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 10 février 1999, Monsieur René Eugène Marie LOYER, demeurant à VERTOU (44120) 30 route du Vignoble Le Planty. Né à CADEN (56220), le 2 juin 1930. Veu de Madame Simone Augustine Denise Philomène LAVENANT et non remarié. Décédé à NANTES (44000), le 15 février 2023.

A consenti un legs universel au profit de Monsieur Serge LEVILLOUX, Madame Chantal BROCHET et Madame Madeleine GAUBIN.

Ce testament a été déposé aux termes d'un acte reçu par Maître Louis DEJOIE, notaire à VERTOU, 17 Rue de la Garenne, le 3 mai 2023, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire de NANTES le 22 mai 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Louis DEJOIE, notaire à VERTOU, chargé de la succession (référence CRPCEN 44044).

Pour avis

Maître Louis DEJOIE

L23IJ09854

**ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE**

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

TENAYA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 23 avenue Camus
44000 NANTES
508 218 757 RCS NANTES

Selon AGE du 27/03/2023, les associés ont approuvé le traité de fusion du 16/02/2023, prévoyant l'absorption de la société TENAYA par la société SFPI, SARL au capital de 153 000 euros, 23 avenue Camus 44000 NANTES, 429 472 103 RCS NANTES.

En conséquence, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société TENAYA, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

L'associée unique de la société SFPI, Société absorbante, par décisions du 27/03/2023, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélatrice de son capital, la fusion et la dissolution de la société TENAYA sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

L23IJ09876

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIETE FREDERIC PINAULT

par abréviation SFPI
Société à responsabilité limitée
au capital de 153 000 €
Siège social 23 avenue Camus
44000 NANTES
429 472 103 RCS NANTES

1) Par convention sous seing privé, à NANTES du 16/02/2023, la société TENAYA et la société SFPI ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la société TENAYA faisait apport, à titre de fusion à la société SFPI sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société TENAYA devant être dévolue à la société SFPI dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par l'AGE des associés de la société TENAYA du 27/03/2023 et par décisions de l'associé unique de la société SFPI du 27/03/2023.

En rémunération de cet apport-fusion, l'AG de la société SFPI a procédé à une augmentation de capital de 19 278 euros, pour le porter de 153 000 euros à 172 278 euros, au moyen de la création de 126 parts sociales nouvelles, de 153 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées aux associés de la société TENAYA autres que la société absorbante en application des dispositions de l'article L 236-3 du Code de commerce, à raison de 126 parts sociales de la société SFPI pour 90 parts sociales de la société TENAYA.

La prime de fusion s'élève à 93 826,80 euros.

Le mali de fusion s'élève à 12 067,20 euros.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 27 mars 2023.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} avril 2022 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société TENAYA depuis le 1^{er} avril 2022 et jusqu'au 27 mars 2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société SFPI et considérées comme accomplies par la société SFPI

depuis le 1^{er} avril 2022.

4) Aux termes de sa délibération du 27/03/2023, l'associé unique de la société SFPI a modifié les articles 7 et 8 des statuts.

Article 8 CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : capital : 153 000 euros

Nouvelle mention : capital : 172 278 euros

Pour avis

L23IJ09882

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS BEC ATLANTIQUE, 14 rue de la Brunelière, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 823 263 371. Travaux D'échafaudage. Date de cessation des paiements le 24 novembre 2021. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000658

SARL J.S CARS, 37 rue du Nouveau Bêle, 44470 Carquefou, RCS Nantes 880 756 564. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2022. Liquidateur : SCP Mjuri Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000660

SAS JBH AUTOS 44, 4 rue de la Chapelle, 44360 Le Temple de Bretagne, RCS Nantes 812 273 837. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 24 novembre 2021. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000662

SAS AFRICAN SPICY FOODS, 1 bis rue du Général de Gaulle, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire, RCS Nantes 850 789 926. Restauration rapide sur place ou à emporter. Date de cessation des paiements le 15 décembre 2021. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000663

SARL JAMBON BEURRE, 5 place de l'Eglise, 44140 Montbert, RCS Nantes 915 324 560. Commerce d'alimentation générale. Date de cessation des paiements le 1^{er} avril 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000664

SAS SUB DIS, 122 route de Paris, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire, RCS Nantes 822 598 520. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 1^{er} avril 2022. Liquidateur : SCP Mjuri Représentée par Maître Aude Pelloquin

5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000665

SARL J.A.M., 2 boulevard de la République, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 880 565 353. Restauration sur place traditionnelle. Date de cessation des paiements le 5 mai 2023. Liquidateur : SCP Mjuri Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000666

SARL Myrtille et Olive, 5 place de la Galarne, 44200 Nantes, RCS Nantes 850 680 893. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 30 avril 2023. Liquidateur : SCP Mjuri Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000667

SARL M2, 91 levée de la Divatte, 44450 Saint-Julien-de-Concelles, RCS Nantes 852 852 821. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 31 mars 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000668

SAS LBDP-NAN, 5 rue de Colmar, 44000 Nantes, RCS Nantes 904 733 227. Restauration rapide toutes activités de restauration, toutes prestations annexes (boissons non alcoolisées). Date de cessation des paiements le 8 mai 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000669

SAS West Waste Print, 25 boulevard Michelet, 44300 Nantes, RCS Nantes 891 606 642. Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques. Date de cessation des paiements le 1^{er} mai 2023. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000670

SAS SITTler, 54 rue de la Gravaudière, 44470 Carquefou, RCS Nantes 818 303 257. Activités des marchands de biens immobiliers. Date de cessation des paiements le 15 avril 2023. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000671

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informatricejudiciaire.fr

SARL AGRAP'FRANCE, La Cotti-gnaise, 44110 Saint Aubin des Chateaux, RCS Nantes 812 267 714. Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie. Date de cessation des paiements le 24 novembre 2021. Liquidateur : Maître Blanc de la Selar Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000672

SARL SEEMI, 31 rue de Verdun, 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, RCS Nantes 884 159 658. Travaux d'isolation. Date de cessation des paiements le 1^{er} mars 2023. Liquidateur : Selar Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000673

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS O.M. BATI'ONE, 3 avenue Jean Jacques Rousseau, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 878 675 123. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 2 mars 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selar Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000656

SAS SWEET FOOD 44, 5 boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes, RCS Nantes 888 561 271. Restauration rapide, snack, grillades, pizzas. Date de cessation des paiements le 23 mars 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000657

SAS JSA LOC, 12 rue Jean Jaurès, 44000 Nantes, RCS Nantes 819 409 269. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 14 mars 2023. Mandataire Judiciaire : Selar Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000659

SAS TTV IMMOBILIER, La Haute Poterie, 44140 Aigrefeuille Sur Maine, RCS Nantes 523 084 903. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 12 janvier 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000661

SOUVANDY (nom d'usage SOU-VANDY (E)) Sarah, 8 allée de la Maison Rouge, 44000 Nantes, RCS Nantes 751 816 547. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 4 août 2022. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selar Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000674

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2023)

Société de droit étranger Sance Projects Ltd, FINLANDE, RCS Saint-Nazaire 884 381 237. Construction de bateaux de plaisance. Date de cessation des paiements le 31 août 2022. Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000186

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS R.S.O. - RECHARGEMENTS ET SOUDURES DE L'OUEST, zone artisanale la Harrois, 44160 Besné, RCS Saint-Nazaire 482 834 108. Traitement et revêtement des métaux. Mandataire Judiciaire : Selar Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000187

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 24 mai 2023)

SARL NIDOKEL, 17 rue Ernest Chevrier Tharon Plage, 44730 Saint-Michel -Chef-Chef, RCS Saint-Nazaire 522 023 779.
4402JAL20230000000185

AUTRES JUGEMENTS

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 17 mai 2023)

SAS AP TECH, 25 rue de l'Étoile du Matin, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 888 244 159. Programmation informatique. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selar Philippe Delaere et associé en la personne de Maître Philippe Delaere «Le Constens» Bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex..
4402JAL20230000000181

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS BOIS ENERGIE OUEST ENVIRONNEMENT, zone artisanale de Beau-repaire Linvo, 56800 Auzan, RCS Vannes 493 223 911. Exploitation forestière. Jugement du tribunal de commerce de Vannes en date du 24 Mai 2023 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selas Cleoval 14, boulevard de la Paix - Cs 22173 - 56005 Vannes Cedex, et mettant fin à la mission de l'administrateur.
4402JAL20230000000188

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

85 VENDÉE LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à LES SABLES D'OLONNE en date du 15/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **PIERRE LE CORBUSIER**

Siège social : 108 Boulevard Castelnau - 85100 LES SABLES D'OLONNE

Objet social : acquisition et gestion de biens et droits mobiliers et immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Messieurs Frédéric et Pierre DELACOUX, tous deux domiciliés 37 rue du Rallye, Château d'Olonne 85180 LES SABLES D'OLONNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis - La Gérance

L23IJ08957



FADRIJ

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 impasse Anatole France
85190 AIZENAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **FADRIJ**

Siège : 4 impasse Anatole France, 85190 AIZENAY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de titres ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble dont elle pourrait devenir propriétaire ; le soutien en matière de gestion et la prestation de tous services à ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des filiales ; l'exercice de tous mandats sociaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Franck JAUF-FRIT, demeurant 4 impasse Anatole France - 85190 Aizenay

La Société sera immatriculée au RCS de La Roche-Sur-Yon.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ09545



MAJ

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 bis rue Georges Bonneau
85190 AIZENAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MAJ**

Siège : 11 bis rue Georges Bonneau, 85190 AIZENAY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de titres ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble dont elle pourrait devenir propriétaire ; le soutien en matière de gestion et la prestation de tous services à ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des filiales ; l'exercice de tous mandats sociaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Guillaume CA-CALT, demeurant 11 bis rue Georges Bonneau - 85190 Aizenay.

La Société sera immatriculée au RCS de La Roche Sur Yon.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ09553

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

LATELIER DE POUPETTE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Rue Saint-Nicolas
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LATELIER DE POUPETTE

Siège social : 16 Rue Saint-Nicolas
85230 BEAUVOIR-SUR-MER

Objet social : Les activités de couture, retouche, broderie, tricot, création et la confection d'articles de prêt-à-porter, de textiles ainsi que d'objets de décoration. La vente desdites créations, de produits de mercerie, de tissus, ainsi que de tous produits liés à ces activités, sur internet, en magasin ou de façon ambulante. La location de machines à coudre ainsi que l'organisation d'atelier créatifs et de cours de couture en présentiel ou en e-learning.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Mme Pascale THOUAZET demeurant 16 Rue Saint-Nicolas 85230 BEAUVOIR-SUR-MER.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ09843

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 1^{er} juin 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **XTREME TOITURE.**

Forme : S.A.R.L.

Capital social : 1.000 €.

Siège : 5 route des Brochets, 85230 BOUIN..

Objet : La couverture pour les particuliers et les professionnels.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Sylvain HENCK, demeurant 5 route des Brochets, 85230 BOUIN.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L23IJ09880

MODIFICATIONS



RABREAU JEAN YVES
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 4 Pl du champ de foire
85600 MONTAIGU-VEENDEE
413 352 691 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Le 22 mai 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 4 Pl du champ de foire, 85600 MONTAIGU au 2 rue du Général de Gaulle 85600 MONTAIGU à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09239

Le 22/05/2023 l'associé unique de FRADIN SARL, SARL au capital de 5 000 € - siège social La Croisée Bourgenay - 85440 TALMONT ST HILAIRE, immatriculée 809 017 064 RCS LA ROCHE SUR YON a décidé de remplacer à compter du 22/05/2023 la dénomination sociale « FRADIN SARL » par « DINOVELO » et de modifier les statuts en conséquence et a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Hervé FRADIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par M. Hervé FRADIN demeurant Les Hautes Mers - Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE

L23IJ09528

ARNAUDEAU CM

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.000.000 euros

Siège social : La Malnoue

85300 SALLERTEINE

309 275 717 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision en date du 31 mars 2023, le Président a décidé de nommer Monsieur Emmanuel de LAAGE de MEUX, demeurant 1 Chemin du Château 86170 YVERSAY, en qualité de Directeur Général de la société, à compter du 1^{er} avril 2023.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour Avis.

L23IJ09792

OUEST STRUCTURES METALLIQUES

O.S.M.

Société par actions simplifiée

Au capital de 500.000 euros

Siège social : Zone Industrielle

Les Landes de Roussais

85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY

381 528 892 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision en date du 31 mars 2023, le Président a décidé de nommer Monsieur Emmanuel de LAAGE de MEUX, demeurant 1 Chemin du Château 86170 YVERSAY, en qualité de Directeur Général de la société, à compter du 1^{er} avril 2023.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour Avis.

L23IJ09793

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

CHIC & STYLE

SAS au capital de 30 000 euros

Siège social : 4 Rue Thomas Edison

Vendéopôle du Haut Bocage Vendéen

85500 LES HERBIERS

401 889 522 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes des décisions de l'associée unique du 30/05/2023, il résulte que le mandat de la société BDO LES HERBIERS, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'a pas été désigné de nouveau Commissaire aux Comptes.

L23IJ09799



GARAGE DE LA FOLIE

Société à responsabilité limitée

au capital de 9 600 euros

Siège social : 5 Rue Ampère

ZI de la Folle

85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

414 782 672 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 05 mai 2023, l'associée unique a nommé Monsieur Arsène HERMOUET (fils), demeurant La Mollerie 85310 RIVES DE L'YON, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Arsène HERMOUET (père), cessant d'exercer les fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance

L23IJ09809



BRG AVOCATS

Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

T.TOP

Société par actions simplifiée

Au capital de 270 010 euros

Siège social :

ZA Espace Vie Atlantique Nord

3, rue Jacqueline Auriol 85190 AIZENAY

481 469 534 RCS LA ROCHE-SUR-YON

L'associé unique en date du 31 mai 2023, a pris acte de la démission de Monsieur David COLLINET de son mandat de Président à compter de cette date et désigné en remplacement la société OCTOPUS, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, sis 36, rue des Carterons 44220 COUVERON, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 951 932 383.

Pour avis

L23IJ09890

CHANGEMENT DE DENOMINATION

Aux termes d'une délibération en date du 20.03.23 l'AGE de la Société FABIEN STEPHANIE, SCI au capital de 1 000 €, siège social : 7 place Gilles de Rais 85130 TIFFAUGES, 830 469 698 RCS LA ROCHE SUR YON a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale FABIEN-STEPHANIE par FABIEN-MARIE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ09904

DISSOLUTIONS



SCI ABSOLUMENT FABULEUX

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : LD LA BATTEE

85480 THORIGNY

452 849 284 RCS LA ROCHE SUR YON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur à compter du 31/05/2023 Denise FALLAIZE, demeurant PAPILLONNER CORDIER HILL SAINT PETER PORT 99 GUERNESEY (Royaume-Uni) pour toute la durée

de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé LD LA BATTE 85480 THORIGNY C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

L23IJ09038

CLÔTURES



SCI LES MOTTES

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 83 999,41 euros

Siège social et de liquidation :

Route de La Roche-sur-yon

85800 GIVRAND

388 275 125 RCS LA ROCHE SUR YON

L'Assemblée Générale réunie le 01/01/2023 au siège de la liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Luc PELLOQUIN, demeurant Route de La Roche-sur-yon 85800 GIVRAND de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

L23IJ09214

COTE ILE société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 € siège social : Place Ketanou, 85350 L'ILE D'YEU siège de liquidation : 28, rue du Muscat, 34420 PORTIRAGNES790 297 808 RCS LA ROCHE-SUR-YON Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022 au 28, rue du Muscat, 34420 PORTIRAGNES, l'Associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Nicole DELPECH, demeurant 28, rue du Muscat, 34420 PORTIRAGNES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON (85017), en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

L23IJ09530



RELECTURE CONTRÔLE CONFORMITÉ

DE TOUS LES AVIS

TÉL. : 02 40 47 00 28

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

PODCAST

les carnets DE LA TRANSMISSION

Le Manoir de la Régate

In Extenso



Mathieu
Pérou



Anne-Charlotte
Pérou



Laurent
Guilbaud

IJ | In Extenso



Les
offres
entreprises

LE VOYAGE À NANTES

1^{ER} JUILLET / 3 SEPTEMBRE 2023



Le tremblement des immobiles

Cette 12^e édition surprendra par une nouvelle manière d'appréhender la ville. Dans les rues, sur les places, dans les cours, des statues envahiront la ville. Fascinantes par leur présence, elles seront les acteurs principaux de l'édition 2023 du Voyage à Nantes.

La ligne verte entre collaborateurs à partir de 37€ HT / pers.

Deux heures ou une journée ? Formules sur-mesure pour une immersion au coeur du parcours. Tarif indicatif incluant une visite guidée et un déjeuner à La Cantine du Voyage, le spot estival !

Xu Zhen, *European Thousand-Arms Classical Sculpture*, 2014, Produced by Madeln Company © Photo Thomas Fuesser, Long Museum

LE VOYAGE
À NANTES
SERVICE
AFFAIRES

Soirée d'entreprises, dîner de gala, séminaire, salon et workshop, visite privative...

SERVICE AFFAIRES DU VOYAGE À NANTES :

AFFAIRES@LEVOYAGEANANTES.FR — T. +33 (0)2 40 20 60 13

WWW.LEVOYAGEANANTES.FR / RUBRIQUE ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS